



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Rapport de PJT6
- ENSTIB 3 -

D³ : Dynamique Développement Durable

Cécile ANDRIEUX
Anaïs SALY
2010 / 2011

Enseignants responsables : Damien SCHMUTZ, Jean VIENNOT

AVANT PROPOS

Engagées depuis notre première année dans la démarche APECS, nous avons souhaité mener le projet de rédaction de l'Agenda 21 de l'ENSTIB. En effet, c'est un projet qui existe depuis longtemps, et le mener à bien constitue l'aboutissement de trois années d'investissement et de travail.

De nombreuses personnes ont été sollicitées et ont répondu à nos questions. Aussi, nous aimerions remercier pour leur investissement et leur disponibilité :

- Damien SCHMUTZ et Jean VIENNOT, qui nous ont encadrés pendant ce projet,
- Jean-Michel LEBAN, pour ses remarques pertinentes son intérêt pour ce projet,
- Nicolas PAGEL, pour sa patience, son humour, son soutien, et ses qualités organisationnelles
- Alain CELZARD, Yann ROGAUME, Maryse PAVLOVIC pour nous avoir aidées à remplir le référentiel CPU/CGE
- Les vingt personnes qui ont joué le jeu et participé aux entretiens individuels :
Lucie CAPELLE, Denise CHOFFEL, Benjamin CLUET, Adrien COLLOT, Rémi DELAMBRE, Lucile DORE, Emmanuel FREDON, Pierre-Antoine GROUT, Thaïs JOUBERT, Caroline LACONDEMIN, Xavier LAURENT, Jean-Michel LEBAN, Florie MAZZEO, Marine PENIN, Romain PENOT, Emilie STURCHLER, André THOMAS, Arnaud TRAN-HUU et Vincent ZURESCO.
- Les 111 personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne, parmi lesquels :

Tristan STEIN
Martin BACLE
Julie DUCLOISET, Lionel HENAUT
Nicolas ROBERT, Thaïs JOUBERT
Adrien COLLOT, Steve MOULLÉ, Sylvain PERRIN
Nicolas PAGEL, Thomas DEMEY, Pascal TRIBOULOT
Charles ROLLAND, Eric MOUGEL, Romain PÉNOT, Kévin ROY
Vincent ZURESCO, Emilie STURCHLER, Caroline ROGAUME
Pierre MARCHAND, Bastien COUTANT, Magali LAMBERT
Benjamin CLUET, Mektoub AZEMOUR
Ferréol BERENDT, Sandra MAUROUARD
Caroline LACONDEMIN, Vincent STEINMETZ
Thibaud SAUVAGEON, Nathanaëlle ZEINMETZ
Noémie LAURENT, Joseph LEGROS, Pierre GIRARD-GARCIA
Emmanuel FREDON, Alexandre THIBAUT, Cédric MARIN
Sana BELMOKHTAR, Robin MARCHAISON
Ophélie JULIEN, Rémi DELAMBRE, Amélie BATAILLE
Clément DESIRE, Baptiste COLIN
Denise CHOFFEL, Lucien MEVERLAY
Gaetan RIVIERE, Yann ROGAUME, Laurent BERTINO
Lucie CAPELLE, Elodie GIROU, Pauline COLLET
Marine PENIN, Florie MAZZEO
Claire MONOT

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
- PARTIE 1 - CONTEXTE.....	2
1. HISTORIQUE	2
1.1. Définition du développement durable	2
1.2. Les préoccupations de l'Humanité	2
1.3. 30 ans de développement durable.....	3
2. ORGANISMES PRINCIPAUX.....	5
2.1. CTI : Commission des Titres d'Ingénieurs	5
2.2. CPU : Conférence des Présidents d'Université.....	5
2.3. CGE : Conférence des Grandes Ecoles	6
3. ORGANISMES COMPLEMENTAIRES	6
3.1. Comité 21.....	6
3.2. Campus Responsable	7
3.3. REFEDD : REseau Français des Etudiants pour le DD	8
4. LEGISLATION FRANÇAISE	9
4.1. Le Grenelle de l'Environnement	9
4.2. Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)	9
4.3. Le Plan Vert universités.....	10
5. PRESENTATION DE L'AGENDA 21.....	10
5.1. Historique et définition	10
5.2. Pourquoi établir un Agenda 21.....	10
5.3. Méthodologie de l'Agenda 21.....	11
5.4. Les écoles d'ingénieurs qui ont leur Agenda 21	12
- PARTIE 2 - PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB	13
1. PARTIES PRENANTES	13
1.1. Internes	13
1.1.1. Personnel IATOS : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et personnel de Service.....	13
1.1.2. Enseignants.....	14
1.1.3. Etudiants.....	15
1.1.4. Associations étudiantes.....	16
1.1.5. APECS : Amélioration Permanente de notre Environnement Commun et de la Sécurité.....	16
1.2. Semi-internes	17
1.2.1. UHP : Université Henri Poincaré, Nancy 1	17
1.2.2. CRAN, LERMAB, IJL	17
1.2.3. CETELOR, CRITTbois, CTP, Pôle Fibres	17
1.3. Externes	18
1.3.1. Candidats	18
1.3.2. Entreprises	18
1.3.3. Mairie, Préfecture et Conseil Général.....	19
1.3.4. AGSU : Association de Gestion des Services Universitaires.....	19
1.3.5. CNOUS /CROUS	20
1.3.6. Autres associations	20
1.3.7. Riverains.....	21
2. ETAT DES LIEUX	21
2.1. Les démarches existantes.....	21
2.1.1. APECS : Progrès internes	21
2.1.2. APECS Environnement	21
2.1.3. APECS Association et initiatives personnelles.....	22
2.2. Le référentiel.....	22
2.2.1. Qu'est ce que le référentiel	22
2.2.2. Comment le remplir	23
2.2.3. Résultats	23
3. ETAPE DE CONSULTATION	24
3.1. Entretiens individuels	24
3.2. Questionnaires.....	25
3.2.1. Question ouverte.....	25

SOMMAIRE

3.2.2.	Questions à choix multiples.....	26
3.3.	<i>Diagramme SWOT</i>	32
3.3.1.	Forces	32
3.3.2.	Faiblesses.....	33
3.3.3.	Opportunités	33
3.3.4.	Menaces.....	34
3.3.5.	Diagramme	34
- PARTIE 3 - AGENDA 21 DE L'ENSTIB.....		36
1.	PLAN D' ACTIONS	37
1.2.	<i>Ancrage territorial</i>	37
1.2.1.	Organiser des actions communes avec les institutions locales.....	37
1.2.2.	Valoriser les compétences de l'ENSTIB vis-à-vis des projets d'acteurs externes	38
1.2.3.	Connaître et se faire connaître des associations locales	38
1.3.	<i>Gestion durable</i>	39
1.3.1.	Mettre en place une politique d'achats responsables	39
1.3.2.	Homogénéiser les ressources informatiques	40
1.3.3.	Encourager les actions à caractère développement durable et assurer leur pérennité	40
1.3.4.	Améliorer l'accès à la restauration	41
1.4.	<i>Politique environnementale</i>	42
1.4.1.	Gérer les déchets.....	42
1.4.2.	Réguler les dépenses énergétiques et de l'eau	43
1.4.3.	Réguler les flux d'impression	43
1.4.4.	Mettre en place un Plan de Déplacement Campus.....	44
1.4.5.	Réductions des nuisances influant sur le bien-être et à la santé	45
1.5.	<i>Formation au développement durable</i>	45
1.5.1.	Organiser des manifestations de sensibilisation.....	46
1.5.2.	Intégrer une réflexion DD à la formation des élèves.....	46
1.5.3.	Améliorer l'ouverture de l'école à l'international.....	46
1.6.	<i>Amélioration de la communication interne et externe pour le développement durable</i>	47
1.6.1.	Impliquer l'ENSTIB au sein de groupes participatifs développement durable	47
1.6.2.	Informers les étudiants sur les services disponibles	47
1.6.3.	Informers les usagers du campus des démarches DD de l'école	48
2.	PROPOSITION D'ORGANISATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'ECOLE.....	49
2.1.	<i>Création d'un poste</i>	49
2.2.	<i>Création d'une association : « Association DD »</i>	50
2.3.	<i>Redynamisation APECS</i>	52
CONCLUSION		54
REFERENCES.....		56

PRINCIPALES NOTATIONS

CTI : Commission des Titres d'Ingénieur
CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
UHP : Université Henri Poincaré
CGE : Conférence des Grandes Ecoles
RSE : Responsabilité Sociétale d'Entreprise
CPU : Conférence des Présidents d'Université
ENSTIB : Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
REFEDD : REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable
CNOUS : Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CIDD : Comité Interministériel pour le Développement Durable
SNDD : Stratégie Nationale du Développement Durable
AGSU : Association de Gestion des Services Universitaires
IATOS : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et personnel de Service
CRAN : Centre de Recherche d'Automatique de Nancy
LERMAB : Laboratoire d'Etude et de Recherches sur le MATériau Bois
IJL : Institut Jean Lamour
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
CETELOR : Centre d'Essai TExtile LORrain
CRITTBOIS : Centre de Ressources pour les industries du bois
CTP : Centre Technique du Papier
INRA : Institut National de Recherche en Agronomie
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles
APECS : Amélioration Permanente de notre Environnement Commun et de la Sécurité

INTRODUCTION

L'ENSTIB est, pour les élèves comme pour le personnel, un lieu de vie dans lequel nous passons la majeure partie de nos journées. Ce n'est pas seulement un lieu dans lequel des cours sont dispensés, c'est également un endroit où nous sommes amenés à partager, manger, nous distraire, nous reposer...Il est donc nécessaire de garantir aux usagers de l'école un cadre de vie agréable dans lequel chacun, au sein de sa formation ou de son travail, pourrait s'épanouir.

Durant les entretiens que nous avons menés, certains nous ont confiés qu'ils avaient plaisir à venir travailler à l'école. Or, comme chacun le sait, une personne heureuse au travail sera productive, plus motivée et plus investie. Aussi, il faut conserver cette dynamique.

Le développement durable prend en compte des éléments environnementaux, sociaux et économiques, qui, en rétablissant un équilibre au sein de notre environnement de vie, permet d'accéder à un bien-être et un épanouissement personnel.

Dans un premier temps, nous avons examiné le contexte dans lequel l'école est inscrite afin d'estimer quels seraient les appuis et les limites des améliorations que nous pourrions apporter.

Dans un second temps, nous avons organisé une démarche afin de réaliser un diagnostic et de le partager.

Nous avons ensuite déterminé des axes de progrès, que nous avons confrontés à différents acteurs de l'école afin de les perfectionner et de les améliorer.

Enfin, nous avons défini l'Agenda 21 de l'école, et proposé trois méthodes afin que la démarche soit pérenne.

Ce projet nous a beaucoup enrichies, car il nous a permis de mieux connaître notre école. Nous avons été amenées à parler avec beaucoup de membres du personnel, des étudiants et des chargés de missions d'autres écoles. Nous avons vu notre établissement au travers des yeux de beaucoup de personnes, et nous avons été confrontées à des points de vue parfois consensuels, parfois contradictoires, mais souvent incisifs et éclairés. Nous avons donc essayé d'avoir le recul nécessaire pour rédiger un Agenda 21 prenant en compte l'ensemble des attentes des membres de l'école, les considérations environnementales, sociales et économiques, afin d'améliorer et bien-être des usagers et le cadre de vie de l'ENSTIB.

- PARTIE 1 - CONTEXTE

1. HISTORIQUE

Avant toutes choses, il semble indispensable de rappeler quelques points essentiels concernant l'historique du développement durable, ainsi que sa définition.

1.1. Définition du développement durable

Au cœur des préoccupations actuelles, le développement durable est souvent recommandé, parfois récréé, mais savons nous vraiment ce qu'il implique ?

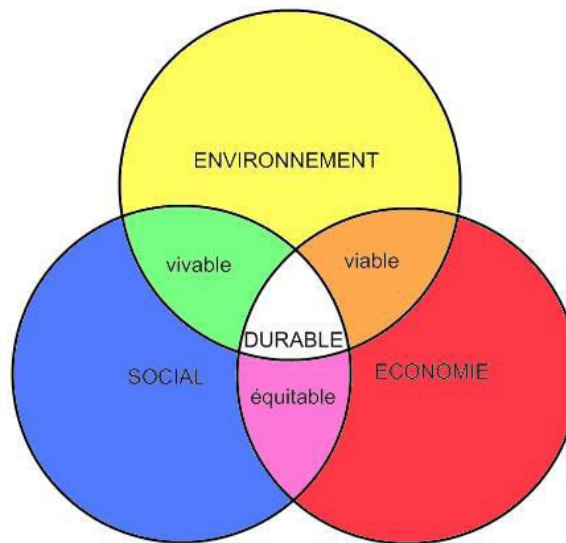


Figure 1 : Les piliers du développement durable

Reposant sur trois notions (Figure 1), souvent appelées « piliers du développement durable » : l'économie, le social et l'environnement, il décrit un mécanisme d'évolution permettant « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». *Rapport Brundtland 1987.*

Autrement dit, il affirme qu'un développement efficace sur le long terme n'est possible qu'en assurant équité sociale et rentabilité économique, et en respectant l'environnement.

1.2. Les préoccupations de l'Humanité

L'Homme en tant qu'individu a toujours cherché à s'intégrer dans son environnement de façon tout à fait primaire : trouver de quoi se nourrir, où vivre... Depuis la préhistoire, ces questionnements individuels restent inchangés. Seulement d'autres enjeux entrent en compte et prennent souvent le pas sur les priorités de chacun. Ce sont les problématiques liées à la vie en communauté.

On pourrait croire que les questionnements liés à la santé, l'impact de l'Homme sur l'environnement, les relations sociales et économiques sont des préoccupations récentes. Mais s'il on observe les événements passés et l'évolution de l'Humanité, on remarque qu'elles sont récurrentes.

Le point le plus frappant, concerne l'évolution de la gestion de ces problématiques. Remarqués au niveau local, les dysfonctionnements étaient d'abord traités à une petite échelle. Peu à peu, la gestion s'est étendue au niveau territorial, puis national afin qu'elle soit cohérente. Des actions plus globales ont été menées afin d'agir sur plusieurs problèmes simultanément, en prenant plus d'éléments en compte, et sans compromettre d'autres évolutions.

Depuis quelques dizaines d'années, la prise de conscience tend à être mondiale sur des sujets relatifs à la santé, la qualité de vie, et plus récemment, l'économie responsable et l'impact sur l'environnement.

On peut alors affirmer que les prémices du développement durable vont de paire avec la prise de conscience plus ou moins partagée des Etats, en ce qui concerne la place de l'Homme dans son environnement.

1.3. 30 ans de développement durable

Il est évident qu'il est impossible de définir avec précision une date de prise de conscience ! On peut simplement observer (Figure 2), depuis les années 70, une multiplication des évènements mondiaux centrés sur des préoccupations liées au développement durable.

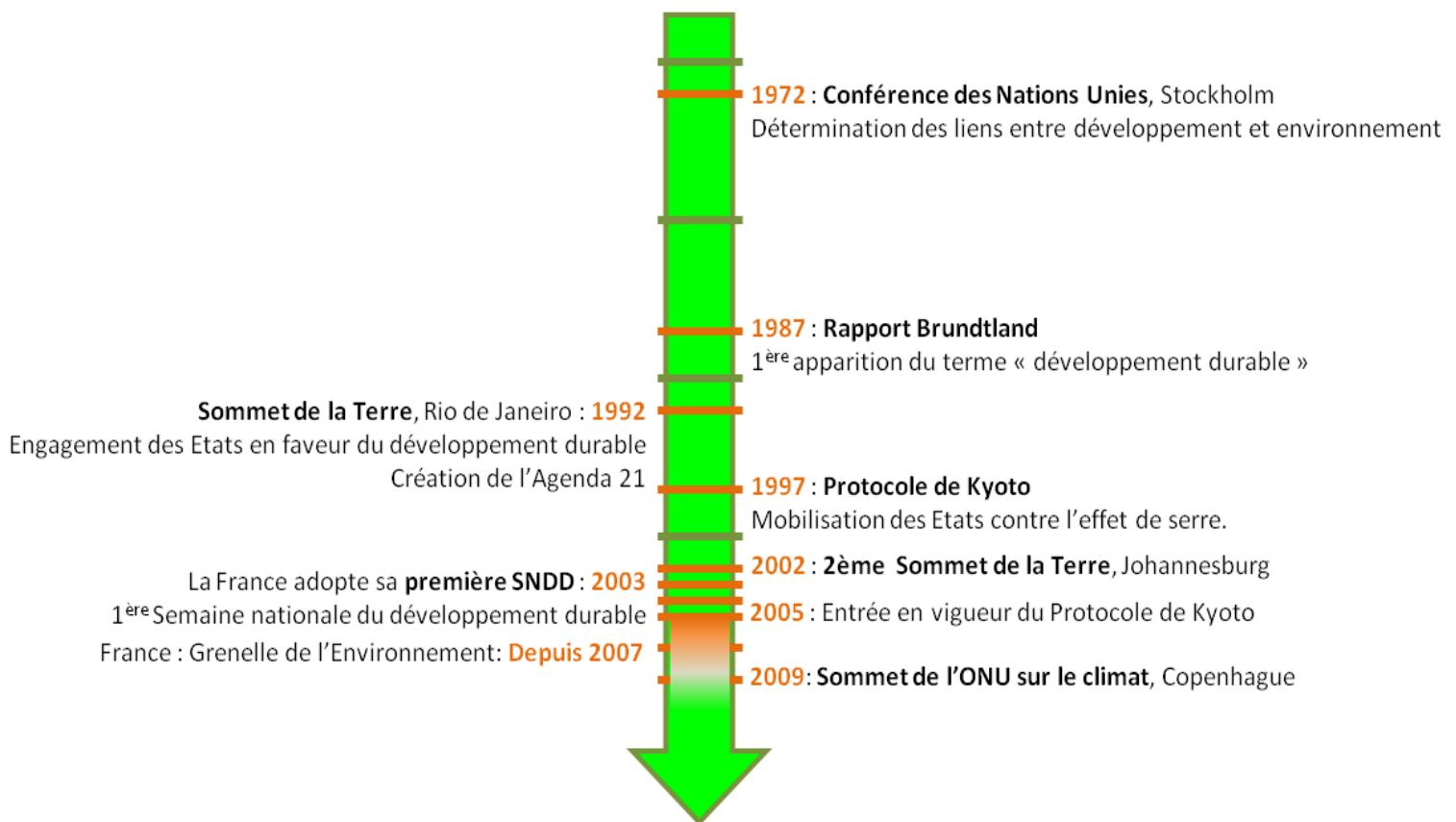


Figure 2 : Chronologie du développement durable

-PARTIE 1- CONTEXTE

En 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain a permis d'aborder pour la première fois le thème de l'écologie comme préoccupation mondiale. L'idée d'organiser une conférence à propos de la Terre tous les dix ans est lancée, mais ne sera pas suivie efficacement en 1982. La prise de conscience est loin d'être totale, cependant les événements et découvertes des années 80 (pluies acides, trou de la couche d'ozone, catastrophe de Tchernobyl...) relanceront les débats sur l'écologie au niveau mondial.

En 1987 est publié le rapport Brundtland « Our common future ». Madame Gro Harlem Brundtland, ancienne chef d'Etat norvégien était chargée par l'ONU de présider une commission indépendante travaillant sur les rapports entre l'Homme et son environnement, ainsi que sur le développement. De ce travail est sorti le rapport Brundtland, aujourd'hui reconnu comme étant le premier document officiel mentionnant et expliquant le terme « sustainable development » ou développement durable.

En 1992 a lieu le premier Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. C'est l'occasion pour 173 chefs d'Etat de signer l'Agenda 21 de Rio. Il s'agit d'un plan d'actions destiné aux gouvernements, institutions, organismes et grands groupes, qui propose des stratégies et des recommandations pour agir sur quatre sujets liés au développement durable :

- Economique et social
 - ⇒ Lutte contre la pauvreté
 - ⇒ Protection de la santé
 - ⇒ Evolution des modes de consommation
 - ⇒ ...
- Conservation et préservation des ressources
 - ⇒ Atmosphère
 - ⇒ Ecosystèmes
 - ⇒ Gestion des déchets
 - ⇒ ...
- Participation collective
 - ⇒ ONG
 - ⇒ Populations
 - ⇒ Scientifiques
 - ⇒ ...
- Mise en œuvre de moyens favorisant un développement durable
 - ⇒ Financements
 - ⇒ Promotion de l'éducation
 - ⇒ Sensibilisation
 - ⇒ ...

Depuis, on observe une multiplication des actions ayant trait au développement durable, au niveau mondial comme au niveau national. En France, le terme développement durable est entré dans la Constitution française, et depuis 2007, le Grenelle de l'Environnement a amorcé une quantité astronomique de démarche volontaires visant à promouvoir le développement durable au sein des collectivités, entreprises, villes et foyers.

2. ORGANISMES PRINCIPAUX

Dans l'enseignement supérieur, l'intégration du développement durable passe par des changements au sein des grandes institutions qui le gèrent. Dans le cadre de notre projet, nous avons souhaité présenter les principaux organismes pouvant avoir une influence sur le fonctionnement de l'école, afin de situer correctement l'ENSTIB et ses actions dans leur contexte.

2.1. CTI : Commission des Titres d'Ingénieurs

« La CTI est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les formations d'ingénieur, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger. »

Créée pour inspecter et habilitier les écoles d'enseignement supérieur, elle définit elle-même le référentiel que les formations doivent suivre, à partir de concertations avec les parties prenantes de la formation d'ingénieurs (ministères, entreprises, écoles, élèves...). Initialement destinée à officialiser l'enseignement des écoles privées « techniques supérieures », elle est désormais chargée d'habilitier les écoles publiques de la même façon.

Les évaluations sont transmises au(x) ministère(s) concerné(s), et l'école inspectée reçoit ou non l'autorisation de délivrer un diplôme d'ingénieur, et ce pour une durée déterminée inférieure ou égale à six ans.

La CTI est composée à 50% de représentants d'organisations, d'associations et de syndicats d'entreprises. L'autre moitié rassemble des professionnels, publics ou privés, de la formation d'ingénieurs. Cette diversité parmi les membres permet d'adapter les requêtes de l'inspection aux besoins des professionnels comme aux capacités des formateurs.

Il existe différents organismes européens d'accréditation, regroupant les principaux organismes nationaux. La CTI participe ainsi à l'organisation de 4 de ces organismes. Le but est d'harmoniser les formations supérieures à l'échelle de l'Europe.

2.2. CPU : Conférence des Présidents d'Université

La CPU (Conférence des Présidents d'Université) représente l'intérêt commun des universités et des universités technologiques qu'elle représente. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique.

A ce jour, la CPU représente 81 universités, 3 universités technologiques, 3 Instituts Nationaux Polytechniques, 3 Ecoles Normales Supérieures, 2 Instituts Nationaux des Sciences Appliquées, 1 école centrale, 16 Grands Etablissements (CNAM, Observatoire de Paris...) et 12 Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

L'UHP (Université Henri Poincaré, Nancy 1) fait partie des adhérents de la CPU.

Le rôle et les missions de la CPU sont multiples :

- promouvoir l'Université en France et dans le monde,
- inscrire les universités dans une dimension internationale,
- mutualiser les connaissances et les outils administratifs, d'enseignement et de recherche,
- aider au pilotage, via une équipe permanente de chargés de missions qui assurent une veille stratégique au service des adhérents.

Créée en 1971, elle a pris de l'importance avec la loi du 10 août 2007 « libertés et responsabilités des universités » qui renforce l'autonomie des universités et donc les pouvoirs et responsabilités de leurs présidents.

2.3. CGE : Conférence des Grandes Ecoles

L'ENSTIB fait partie de la CGE (Conférence des Grandes Ecoles), association loi 1901 créée en 1973. Elle se compose de 3 collèges :

- les écoles
- les entreprises
- les autres organismes

A ce jour, la CGE représente 215 Grandes Ecoles, dont 13 établissements étrangers, 16 entreprises et 49 organismes.

Son rôle est de :

- développer les relations entre ses adhérents afin de faciliter l'entraide et la solidarité,
- promouvoir les écoles sur le plan national et international,
- développer la recherche et faire évoluer les formations pour les adapter au marché du travail,
- effectuer des démarches d'intérêt commun auprès des pouvoirs publics.

Afin d'adhérer à la CGE, il faut remplir un certain nombre de critères définis par le règlement intérieur. De plus, la CGE veille à ne pas donner d'informations qui pourraient conduire à un classement ou à effectuer des comparaisons entre les écoles membres.

3. ORGANISMES COMPLEMENTAIRES

Il existe d'autres organismes qui ne sont pas implicitement liés à l'ENSTIB, mais auxquels elle peut adhérer afin d'étendre son réseau « développement durable ».

3.1. Comité 21

Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre concrète du développement durable à l'échelle d'un territoire. Il a été créé en 1995, s'appuyant sur les objectifs donnés par le Sommet de la Terre de Rio (1992). A ce jour, il compte plus de 400 adhérents. Sa mission est de favoriser les échanges entre ses signataires dans le but de les inscrire dans une dynamique de développement durable.

Afin de remplir sa mission, le Comité 21 accompagne ses adhérents à la mise en œuvre du développement durable, favorise la mutualisation de l'innovation, publie des ouvrages, valorise les initiatives innovantes de son réseau, et organise des groupes de travail entre ses adhérents, des rencontres-débats, des voyages d'études...

Le Comité 21 s'appuie notamment autour de trois piliers :

- l'économie responsable :

Ce pilier s'intéresse surtout à la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), et développe les axes de travail suivants :

- ⇒ la formation des équipes, qui passe par la sensibilisation, la formation interne, et l'intégration du développement durable aux systèmes de management,

- ⇒ le dialogue des parties prenantes, pour contrôler et améliorer l'efficacité des stratégies menées,
- ⇒ la politique d'achats responsables, qui a été développée en 2002 dans le cadre du sommet de Johannesburg,
- ⇒ le marketing durable, qui propose des repères et des rencontres pour mettre en place des démarches de développement durable au sein des entreprises,
- ⇒ l'incitation au tourisme durable, pour corréliser le développement économique au développement humain et local tout en préservant l'environnement et la biodiversité,
- ⇒ la favorisation des bonnes pratiques.

- les territoires durables :

Les territoires étant en première ligne dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable, ils sont au centre des intérêts du Comité 21. Les outils qui les aident sont notamment :

- ⇒ l'ancrage des Agenda 21, qui accompagne les adhérents à la mise en œuvre de leur Agenda 21
- ⇒ les plans climats territoriaux, qui répondent aux objectifs du Grenelle de l'Environnement

- l'éducation au développement durable :

Avec le soutien de l'ADEME, le Comité 21 va promouvoir les démarches Agenda 21 scolaires, et inciter tous les adhérents à participer à l'éducation au développement durable.

Le Comité 21 réunit bon nombre de parties prenantes : des entreprises, des collectivités, des associations, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les médias.

Parmi les adhérents locaux, nous pouvons citer Le Conseil Général des Vosges et l'ODCVL (Office Des Centres de Vacances et de Loisirs), un organisme défendant le droit aux vacances pour tous, basé à Epinal.

De nombreuses grandes écoles sont adhérentes au Comité 21 : Ecole Centrale de Nantes, Ecole des Mines de Nantes et de Paris, HEC... L'adhésion pour une école coûte de 1 000 à 7 000 € TTC selon le budget. A ce jour, l'ENSTIB ne fait pas partie des adhérents au Comité 21.

3.2. Campus Responsable

Campus Responsable a mis en place une campagne initiée par Graines de Changement, en partenariat avec WWF et le Comité 21. Cette campagne a été créée en juin 2006 afin d'inciter les établissements d'enseignement supérieur à intégrer progressivement une démarche de développement durable au sein du programme de formation, dans la recherche, mais aussi dans les activités administratives.

A ce jour, 43 campus sont adhérents à Campus Responsables. Les établissements adhérents peuvent être des universités, des écoles de commerce, des écoles d'ingénieurs et des établissements spécialisés.

L'ENSTIB fait partie de Campus Responsables depuis 2009, tout comme l'INPL (Institut National Polytechnique de Lorraine).

Campus Responsables informe notamment sur les bonnes pratiques, en abordant des thèmes divers concernant le développement durable.

Parmi les outils mis à disposition des campus, nous pouvons citer :

- La charte Campus Responsables (Annexe 1) : affichée au sein des locaux, elle définit 7 engagements auxquels ont souscrit les établissements membres.
- Le référentiel CGE/CPU : nous nous sommes servi de celui-ci pour établir l'état des lieux de l'école. Il permet d'évaluer l'état d'avancement et la pertinence des actions mises en œuvre en matière de développement durable.
- EVADESS : outils d'auto-évaluation en ligne facilitant et automatisant l'utilisation du référentiel.
- Le « memento écocampus » : rédigé par un groupe de travail, il propose des outils, des pistes d'actions et des bonnes pratiques pour prendre en compte le développement durable à différentes échelles et différentes phases.
- Le guide sur la réalisation d'un rapport de développement durable
- Des outils d'autodiagnostic, permettant de faire un état des lieux du campus, et ce dans divers domaines : achats responsables, bâtiments durables, changements climatiques, eau, énergie, espaces verts, formation, gestion des déchets, papier, sensibilisation/communication, stratégie et rapport de développement durable, transport...
- Des outils de consultation : sondages, fiches de bilan d'évènements...

3.3. REFEDD : REseau Français des Etudiants pour le DD

Le REFEDD (REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable) a été créé en 2007. A ce jour, il est composé d'environ soixante associations étudiantes qui se sont engagées sur le long terme à contribuer au développement durable.

Le REFEDD a trois objectifs :

- Gérer une plateforme d'échanges inter-associations, afin de mutualiser les expériences, les compétences et les projets,
- Via des outils et des formations, encourager et accompagner les projets étudiants,
- Etre le relais entre les étudiants et les institutions nationales.

Le REFEDD est le seul organisme, parmi ceux que nous citons, qui concerne directement les étudiants et non pas l'école. Ainsi, cela va permettre aux élèves, qui sont majoritairement présents sur l'école, de se sentir directement concernés, et donc d'être plus impliqués dans les actions d'amélioration continue.

Le REFEDD est impliqué dans plusieurs projets, concernant notamment la lutte contre les changements climatiques, l'alimentation responsable, la mobilité durable et l'éducation. Il propose également aux associations étudiantes différents outils comme une aide à la gestion et l'organisation de l'association.

4. LEGISLATION FRANÇAISE

Le principal guide concernant le développement durable en France reste la législation. Seule véritable source, à la base de tous les tutoriels de mise en place d'un Agenda 21, elle s'est considérablement étoffée en matière de développement durable au cours de ces cinq dernières années.

4.1. Le Grenelle de l'Environnement

Stimulée par une volonté mondiale, la France s'engage peu à peu dans le développement durable. C'est ainsi qu'en 2004 il entre dans la Constitution Française par le biais de la Charte de l'Environnement, en reprenant les termes du rapport Brundtland.

Initié en 2007 par le gouvernement français, le Grenelle de l'Environnement est une démarche ayant pour but de définir une feuille de conduite. Celle-ci vise à promouvoir tant au niveau local qu'au niveau national le développement durable et l'écologie.

On peut compter 5 phases au processus « Grenelle de l'Environnement » :

- 1^{ère} Phase, juillet à septembre 2007 : constitution de 6 groupes de travail. Ils regroupent des représentants d'acteurs du développement durable (Etat, collectivités locales, ONG, employés et salariés). C'est le lancement d'une étape de dialogues et d'argumentations à propos du développement durable. Elle mène à l'élaboration d'une liste d'engagements, à la manière de l'Agenda 21 de Rio.
- 2^{ème} Phase, septembre à octobre 2007 : consultation nationale. L'avis de tout un chacun a été recueilli, par le biais de réunions publiques régionales et de forums de discussions. L'objectif de cette étape était de sonder les personnes concernées par la démarche « Grenelle de l'Environnement », à savoir toute la population française, en récoltant le plus d'avis possible, afin d'obtenir des résultats représentatifs des volontés de tous.
- 3^{ème} Phase, 24-25 octobre 2007 : tables rondes. Organisée à la suite de la consultation nationale, cette étape a permis aux groupes de travail de conclure et présenter les 268 engagements en faveur du développement durable qui sont ressortis de leurs débats ainsi que des sondages nationaux.
- 4^{ème} Phase, décembre 2007 : lancement des actions. 34 comités opérationnels ont été créés pour définir des actions permettant la réalisation des engagements choisis.
- 5^{ème} Phase, 2008-Aujourd'hui : des lois sont adoptées afin d'assurer la réalisation des engagements (ex loi grenelle 1 et 2).

4.2. Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)

La première SNDD, adoptée en 2003 pour 5 ans, était constituée de 10 plans d'actions, proposant 500 actions, ayant depuis porté leurs fruits.

Le 13 novembre 2006 le CIDD (Comité Interministériel Développement Durable) est créé par un groupement de ministres. Il reprend la SNDD et la met à jour, la rendant cohérente avec la stratégie européenne du développement durable.

Adoptée le 27 juillet 2010, la nouvelle SNDD est définie pour 2010-2013. Elle se présente sous forme de plan d'actions, organisés en neuf défis clés, accompagnés de leurs objectifs, choix stratégiques et leviers d'action. Elle est destinée à tous les acteurs voulant suivre une démarche développement durable, qu'ils soient publics ou privés.

4.3. Le Plan Vert universités

Dans la loi grenelle 1, l'article 55 précise : « les établissements d'enseignement supérieur élaboreront, pour la rentrée 2009, un Plan Vert pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable. »

Le REFEDD a alors proposé en avril 2009 un exemple de Plan Vert aux ministères. La démarche s'est poursuivie en collaboration avec la CPU et la CGE afin de mettre en place un référentiel commun, qui a été distribué à tous les présidents d'établissements d'enseignement supérieur dès la rentrée 2009.

5. PRESENTATION DE L'AGENDA 21

5.1. Historique et définition

L'« Agenda 21 », également appelé « Action 21 » est un plan d'actions adopté par 173 chefs d'états lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992. L'agenda 21 définit donc un programme d'actions concernant le XXI^{ème} siècle. Il est découpé en 40 chapitres et décrit les secteurs où une démarche de développement durable doit être appliquée.

Suite au Sommet de la Terre, les collectivités territoriales ont été appelées à mettre en œuvre leur propre Agenda 21 à une échelle plus locale.

En France, l'« Observatoire national des Agenda 21 locaux et pratiques territoriales de développement durable » apporte son aide aux collectivités souhaitant créer leur Agenda 21. Cet observatoire est porté par le ministère du développement durable, l'Association 4D, l'Association des maires de France et le Comité 21.

L'Agenda 21 est donc un programme dont l'objectif est de mettre en œuvre une démarche de développement durable au sein d'un territoire. Dans notre cas, c'est à l'échelle de l'ENSTIB que le programme va s'appliquer.

Le projet doit être global, c'est-à-dire prendre en compte l'ensemble des éléments du site pour lesquels une démarche de développement durable devrait être appliquée.

Il doit également être précis, c'est-à-dire proposer des actions concrètes et fixer des objectifs. L'Agenda 21 doit être mené en concertation avec tous les acteurs de l'ENSTIB, qu'ils soient internes ou externes à l'école : personnel administratif, enseignants, élèves, personnel de l'atelier, ville, associations locales...

Avant de poursuivre, il nous faut expliquer la différence entre un Agenda 21 et un Plan Vert. Bien que d'origines différentes, l'Agenda 21 et le Plan Vert poursuivent les mêmes idéaux. L'un est international, l'autre est national, l'un est volontaire, l'autre est une obligation légale... Finalement, on peut affirmer qu'un Plan Vert vise à atteindre des objectifs déterminés par le référentiel commun CPU/CGE afin d'être en accord avec la loi grenelle 1, alors qu'un Agenda 21 sera moins restrictif et plus libre dans son application, en permettant d'agir sur des considérations qui n'apparaissent pas dans le référentiel.

Au sein de l'ENSTIB, une démarche qualité est engagée depuis 2002, et la volonté de rédiger un Agenda 21 est présente depuis plusieurs années. C'est pourquoi notre sujet porte sur la rédaction d'un Agenda 21, mais intègre les requis nationaux du Plan Vert précisés dans le référentiel.

5.2. Pourquoi établir un Agenda 21

De manière globale, ce programme va avoir trois principaux objectifs :

- l'amélioration de l'attractivité du site,
- l'amélioration de la qualité de vie,
- la sauvegarde du milieu naturel.

Le but de l'Agenda 21 est non pas d'imposer un ensemble de règles contraignantes mais de mettre en place une réelle philosophie au sein de l'école. L'objectif est qu'à chaque changement, la problématique du développement durable soit un élément de décision.

Basé sur le principe de l'amélioration continue, l'Agenda 21 va permettre la mise en place progressive de comportements responsables.

De plus en plus d'écoles ont mis en place leur Agenda 21. Pour l'ENSTIB, la création de ce programme permettra :

- de relancer la dynamique d'amélioration continue de l'école,
- de rester compétitif face aux autres écoles ayant mis en place une démarche de développement durable.

5.3. Méthodologie de l'Agenda 21

Un agenda 21 se définit en 4 étapes :

- Etablissement d'un diagnostic préalable servant à effectuer un état des lieux, à définir les points forts et les points faibles, à améliorer la compréhension du site et à permettre une vision globale de l'école.
- Définition d'une démarche imposant des objectifs à court, moyen et long terme, les actions proposées, les moyens associés ainsi que les indicateurs à mettre en place afin de mesurer l'avancement des actions.
- Mise en œuvre concrète des actions.
- Evaluation continue des actions, via les indicateurs, et évolution dans une démarche d'amélioration continue.

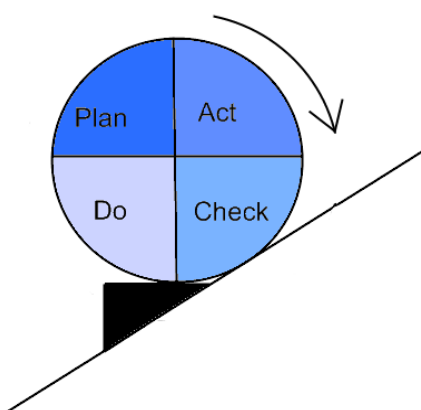


Figure 3 : Roue de Deming

L'Agenda 21 devrait répondre à la méthode de gestion de qualité dite PDCA (Plan Do Check Act) illustrée ci-contre par la roue de Deming (Figure 3).

La mise en œuvre de l'Agenda 21 s'organisera donc autour de 4 étapes :

- Plan : planification de ce que l'on veut réaliser
- Do : mise en œuvre du projet
- Check : contrôle de ce qui est fait par rapport aux objectifs fixés
- Act : correction et amélioration de la solution mise en place.

La cale représentée sous la roue symbolise le non-retour en arrière, que l'on peut mettre en place de manière concrète par un système qualité, des audits réguliers...

5.4. Les écoles d'ingénieurs qui ont leur Agenda 21

De nombreuses écoles et universités ont déjà rédigé leur Agenda 21 :

- ENSCL (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille) en 2005
- ENSIL (Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieur de Limoges) en 2007
- EMN (Ecole des Mines de Nantes) en 2008
- Ecole Centrale de Paris (2007)
- ...

Leurs démarches se sont toutes appuyés sur des guides proposés par Comité 21, Campus Responsables, le REFEDD...

- PARTIE 2 - PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Une fois le contexte général bien établi, nous pouvons nous intéresser au cas plus précis de l'ENSTIB. Comme nous l'avons vu précédemment, un Agenda 21 ne peut se faire correctement sans quelques étapes indispensables :

- l'état des lieux
- la concertation
- la synthèse

Nous avons donc suivi cette démarche afin de préparer efficacement la rédaction de l'Agenda 21 de l'ENSTIB.

1. PARTIES PRENANTES

Avant toute démarche, il est important de définir les parties prenantes de l'établissement. Elles représentent l'ensemble des personnes ayant un rapport avec l'école, regroupées en fonction des liens qui les relient entre-elles, sachant qu'une personne peut faire partie de plusieurs parties prenantes. Il existe de nombreuses façons de définir les groupes, l'important étant de n'oublier personne.

Nous avons choisi de séparer les parties prenantes internes et externes, et de rassembler sous une même dénomination les personnes exerçant la même fonction.

1.1. Internes

1.1.1. Personnel IATOS : Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers et personnel de Service

Ils regroupent les personnels non-enseignants des établissements d'enseignement français et des services administratifs (Tableau 1). Au sein de L'ENSTIB, de nombreux postes sont sous cette appellation :

Tableau 1 : Personnel IATOS

Poste	Nombre de salariés
Directeur	1
Directeur Adjoint	1
Responsable patrimoine et logistique	1
Service financier	4
Scolarité	2
Accueil	1

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Secrétariat	1
Assistance d'enseignement et R&D	4
Services informatique et réseaux	2
Responsables travaux et maintenance	6
Personnel du centre de documentation	2
Agents d'entretien	2
Total	27

Le personnel IATOS est directement concerné par l'Agenda 21. En effet, un élève va être présent sur le campus pour une durée assez courte. En revanche, le personnel administratif va être présent beaucoup plus longtemps, et va donc être plus sensible aux changements du site.

Une démarche d'amélioration continue étant inscrite dans le long terme, le personnel administratif doit être un élément moteur dans cette stratégie, car il est à même de disposer du recul nécessaire à la démarche.

1.1.2. Enseignants

Ils sont regroupés selon différentes catégories :

Les enseignants-chercheurs regroupent les maîtres de conférences et les professeurs des universités. Ce sont des fonctionnaires titulaires nommées dans un établissement français d'enseignement et de recherche.

Ils ont la mission :

- d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée,
- de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

A l'ENSTIB, il y a 12 maîtres de conférences et 6 professeurs des universités. On compte également 3 enseignants PAST (enseignants-chercheurs à mi-temps, l'autre mi-temps étant une activité professionnelle hors enseignement), 6 professeurs certifiés et professeurs agrégés et 4 ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche). On peut également compter une centaine de vacataires.

De la même manière que pour le personnel IATOS, les enseignants-chercheurs sont présents sur le site sur le long terme. Il est donc nécessaire qu'ils se sentent concernés et qu'ils s'impliquent dans la stratégie développement durable de l'école, d'une part car ce sont des acteurs permanents du campus, d'autre part car ils sont souvent au contact des élèves : ils pourront ainsi donner l'exemple.

Leur intérêt à s'impliquer dans la démarche est notamment d'améliorer la qualité de vie sur le site et le bien-être au travail.

En revanche, les vacataires sont moins concernés par la démarche d'amélioration continue. Ils n'ont pas de bureau au sein de l'école, et ne sont présents sur le site que pour des interventions ponctuelles. Ils doivent cependant être impliqués dans la démarche, car ils font partie des acteurs de l'école. Leur intérêt à s'impliquer dans la mise en œuvre du développement durable peut passer par :

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

- la qualité de leur accueil lorsqu'ils sont présents sur le site,
- l'aménagement et le regroupement de leurs heures d'interventions afin de minimiser leurs trajets.

1.1.3. Etudiants

L'école compte 353 élèves sur son site. Ceux-ci sont répartis dans plusieurs catégories (Figure 4):

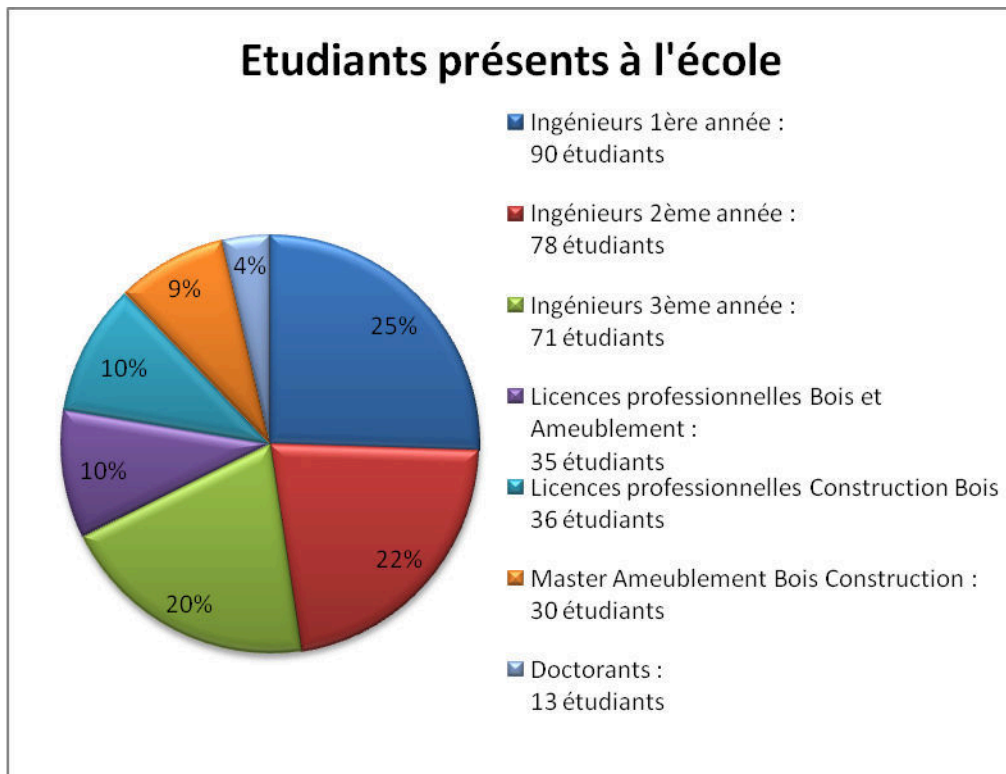


Figure 4 : Etudiants présents à l'école

Les étudiants, après obtention de leur diplôme, partiront partout en France et même à l'étranger (Figure 5). Leur inculquer une démarche de développement durable au sein même de leur formation pourra permettre de diffuser largement une politique de comportements responsables.

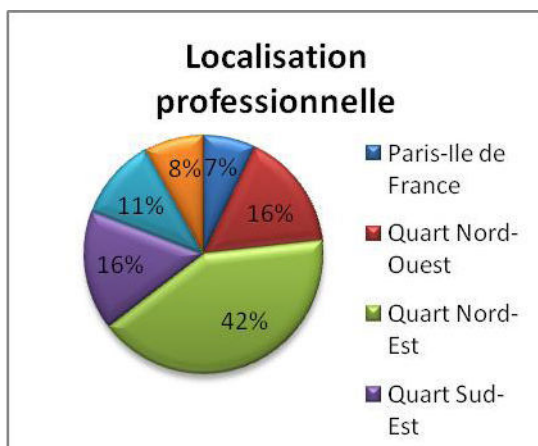


Figure 5 : Localisation professionnelle

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

L'intérêt principal de la partie prenante « étudiants » est la qualité de vie et de travail au sein de l'ENSTIB.

1.1.4. Associations étudiantes

De nombreuses associations étudiantes ponctuent l'année scolaire de leurs actions (Tableau 2). Même si elles sont entièrement gérées et animées par les étudiants, leurs intérêts sont différents de ceux de la partie prenante « étudiants », et diffèrent en fonction de l'association.

Tableau 2 : Associations étudiantes

Association		Objectif
ADE : Association Des Elèves	BDE : Bureau des élèves	Gère les autres associations citées ci-dessous
	Dep's	Organise les soirées étudiantes
	Foyer	Administre le Foyer des élèves
	Montgolfiades	Organise la manifestation du même nom
	Gala	Organise la soirée suivant la remise des diplômes
	TADAM	Apporte de l'aide à des associations humanitaire via l'organisation d'évènements et la mobilisation des étudiants
	...	
BDS : Bureau des Sports		Organise les manifestations sportives interuniversitaires
Avenir Bois		Junior-entreprise de l'école

1.1.5. APECS : Amélioration Permanente de notre Environnement Commun et de la Sécurité

Groupe de travail transversal créé en 2002 au sein de l'ENSTIB, APECS rassemble tous les membres de l'école voulant participer à une démarche d'amélioration continue. Subdivisé en quatre thématiques – Progrès Internes, Hygiène et Sécurité, Environnement et Associations – ses intérêts reposent sur l'efficacité de l'école à accueillir les usagers de l'école et former ses étudiants, et ce dans les meilleures conditions possibles.

Les détails de la démarche d'amélioration continue d'APECS sont décrits par la suite.

1.2. Semi-internes

L'ENSTIB fait partie de l'UHP, et est située sur le site du Campus Fibre où elle partage donc ses locaux. Des parties prenantes externes administrativement sont donc internes géographiquement, et vice versa.

1.2.1. UHP : Université Henri Poincaré, Nancy 1

L'ENSTIB dépend de l'UHP, c'est pourquoi celle-ci est incluse dans ses parties prenantes. Son siège social est situé à Nancy. Elle est composée de cinq facultés, trois écoles d'ingénieurs, trois IUT et un IUFM, répartis sur les villes de Nancy, Vandœuvre, Epinal, Longwy et Saint-Dié des Vosges.

Elle comprend 18 800 étudiants, 1600 enseignants chercheurs, et 1300 BIATOS.

1.2.2. CRAN, LERMAB, IJL

Une des particularités de l'école est qu'elle accueille sur son site trois laboratoires.

Spécialisé dans l'informatique, l'automatique, l'électronique et les mathématiques, le CRAN (Centre de Recherche en Automatique de Nancy) compte plus de 200 membres répartis dans les locaux de plusieurs sites de l'enseignement supérieur de Nancy, dont l'ENSTIB.

Le LERMAB (Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Matériau Bois) est situé en partie à l'ENSTIB et à la Faculté des Sciences et Techniques de Nancy à Vandœuvre. Il compte une quarantaine de permanents, et une trentaine de doctorants. Ils étudient le bois sous toutes ses facettes (chimique, mécanique, énergétique...)

Spécialisé dans les matériaux, les nanosciences, la métallurgie, les plasmas et les surfaces, l'IJL (Institut Jean Lamour) est né de l'unification de plusieurs unités associées au CNRS.

Le point commun entre ces laboratoires est qu'ils occupent une partie des locaux du Campus Fibre, et qu'une part plus ou moins importante de leurs membres est enseignante au sein de l'ENSTIB.

1.2.3. CETELOR, CRITTbois, CTP, Pôle Fibres

L'école a aussi la chance d'accueillir quatre centres de transfert de technologie.

Le CETELOR (Centre d'Essais Textile LORrain) est dédié aux entreprises du secteur textile habillement. Il les accompagne dans leurs démarches de développement en effectuant pour elles des mesures, des essais, ou en les conseillant.

Le CRITTbois (Centre de Recherche, d'Innovation de Transfert de Technologies), interface industrielle de l'ENSTIB, est un centre de ressources qui accompagne le développement des industries du bois, en matière de construction, usinage et prototypage, gestion industrielle, bois énergie, et bois matériau.

Le CTP (Centre Technique du Papier) est basé à Grenoble, mais a ouvert une antenne à l'ENSTIB. Il accompagne les entreprises liées au papier en leur proposant plusieurs prestations et conseils.

Le siège du Pôle de Compétitivité Fibres est localisé sur le site du Campus Fibre. Il réunit 5 universités, plus de 2500 entreprises et 2500 chercheurs de l'INRA et du CNRS.

Les centres de transfert de technologies sont une partie prenante importante de l'ENSTIB, car ils jouent un rôle majeur sur le site du Campus Fibres.

1.3. Externes

1.3.1. Candidats

Les candidats doivent postuler à l'ENSTIB sur concours ou sur dossier. Des entretiens oraux sont organisés à l'issue des concours écrits afin de les sélectionner sur leur profil et leur motivation.

L'ENSTIB n'organise plus de journée « portes ouvertes », mais des visites sur rendez-vous permettant ainsi de personnaliser et d'adapter davantage l'entrevue entre le candidat potentiel et les membres de l'école. De plus, cela permet plus de flexibilité au niveau des jours et des horaires. Cette année, les rendez-vous sont fixés durant 5 vendredis après-midis. Les dates de ces visites ont été choisies en corrélation avec les périodes de vacances des trois zones scolaires.

Les candidats ont une grande importance car leur nombre représente le « baromètre » de l'attractivité de l'école. Lorsque le nombre de candidats est important, cela signifie que l'école est attrayante, intéressante et se distingue des autres écoles d'ingénieurs. Un nombre important de candidats qui postulent signifie également que la communication autour de l'école a été correctement effectuée.

1.3.2. Entreprises

L'école est en permanence en relation avec des entreprises. En effet, les étudiants en cycle ingénieur doivent effectuer un stage ouvrier de 4 semaines minimum en première année, un stage à l'étranger de 1 à 3 mois en seconde année et un stage de fin d'étude de 4 mois minimum à l'issue de la troisième année. Les étudiants en licences professionnelles sont également amenés à effectuer des stages qui occupent une grande part dans leur formation. Certains étudient même en apprentissage. Les étudiants de l'ENSTIB sont donc les ambassadeurs de l'école au travers de leurs stages.

De plus, à travers des collaborations avec le CRITTBOIS, l'ENSTIB développe des collaborations industrielles au travers de la recherche et du développement.

Des partenariats engagés avec de grands fournisseurs industriels permettent de doter l'école d'équipements récents (machine-outil, équipement scientifique, équipement informatique).

Les intervenants, complétant la formation dispensée par les enseignants de l'école, représentent également des liens entre l'école et les entreprises, puisqu'ils témoignent de leurs expériences professionnelles.

Pour finir, la taxe d'apprentissage versée à l'ENSTIB par des entreprises représente également le lien pouvant exister entre les entreprises et l'école, et montre l'attachement qu'ont les industriels à la bonne formation de leurs futurs cadres.

1.3.3. Mairie, Préfecture et Conseil Général

L'ENSTIB est située au sein de la ville d'Epinal, qui compte 35 387 habitants. Préfecture du département des Vosges, Epinal est une ville ouverte sur l'Europe via des jumelages avec des villes de Macédoine, d'Italie, de Belgique, des Etats-Unis, d'Angleterre, de la République Tchèque et d'Allemagne.

En termes d'enseignement supérieur, la ville dispose de lycées publics et privés, comprenant des classes de BTS et CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), de facultés, mais aussi d'une Ecole Supérieure d'Art. L'ENSTIB est la seule école d'ingénieurs de la ville.

Epinal possède des atouts en termes de développement durable, notamment parce qu'elle s'intéresse à l'environnement. Ainsi, la maison de l'Environnement est à la disposition des habitants de la ville afin de les guider à avoir un comportement responsable. A titre d'exemple, des images infrarouges ont été prises depuis un avion, afin que les Spinaliens puissent les consulter et chercher conseil auprès d'un conseiller info-énergie qui assure des permanences à la Maison de l'Environnement. Par ailleurs, de nombreuses initiatives ont été prises par la mairie, telles que la réduction de l'utilisation d'herbicide et de pesticides, l'étude sur la qualité de l'air de la ville...

En parallèle, des actions sociales sont menées afin de favoriser l'insertion, l'accès au logement... La petite enfance et le troisième âge sont également au centre des thématiques abordées par la mairie.

En ce qui concerne l'ensemble du département des Vosges, des actions sont également menées en termes de développement durable. Le Conseil Général des Vosges est allé encore plus loin en adhérant au Comité 21.

Accueillir un établissement d'enseignement supérieur est important à l'échelle municipale et départementale. En effet, un partage des moyens techniques et humains peut être extrêmement enrichissant. Ainsi, les échanges sont très présents entre Epinal et l'ENSTIB. D'une part, les associations de l'école permettent d'organiser des activités ouvertes à tous les visiteurs. On peut citer le pique-nique UNICEF ou les Montgolfiades qui s'ouvrent aux habitants de la ville et des environs, et qui permettent d'ancrer l'école au sein du territoire. D'autre part, les étudiants utilisent les locaux de la ville tels que les gymnases pour organiser des entraînements et des rencontres sportives. Finalement, la mutualisation des moyens et personnes permet de dynamiser et d'enrichir le territoire à l'échelle locale, tout comme l'école et ses usagers.

1.3.4. AGSU : Association de Gestion des Services Universitaires

L'AGSU apporte son aide aux étudiants d'Epinal de plusieurs manières :

- Mise à disposition d'une salle de documentation bibliothèque et d'un espace informatique multimédia
- Aide pour les étudiants souhaitant partir à l'étranger ou pour les étudiants étrangers
- Service d'aide pour trouver un emploi, un stage ou un job d'appoint
- Organisation de rencontres entre les étudiants des différentes écoles

Egalement appelé « Maison de l'étudiant », l'AGSU est souvent la première vers qui l'on se tourne lorsque l'on arrive à Epinal, notamment car elle dispose d'une liste de

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

logements à louer à des particuliers. C'est une association qui va permettre de regrouper et de fédérer tous les étudiants de l'enseignement supérieur d'Epinal.

1.3.5. CNOUS /CROUS

Le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaire et Scolaires) est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Son objectif est de donner à tous les étudiants les mêmes chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur en les accompagnant dans leur vie quotidienne.

Le CNOUS est subdivisé en centres régionaux, les CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires), en centres locaux, les CLOUS (Centres Locaux des Œuvres Universitaires et Scolaires), et en antennes. Les étudiants de la ville d'Epinal sont gérés par le CROUS de Nancy-Metz, basé à Nancy.

Les CNOUS offrent des services sur plusieurs thèmes :

- Les bourses et aides financières
- L'accès à la culture
- Les logements
- Les jobs étudiants
- La restauration
- Les études à l'étranger
- Le développement social

Le CROUS fait partie des parties prenantes de l'ENSTIB, d'une part parce que beaucoup d'étudiants bénéficient de bourses du CROUS, d'autre part parce que le restaurant universitaire de l'école est géré par le CROUS.

1.3.6. Autres associations

Il existe d'autres associations qui peuvent directement concerner l'école. En général, les liens entre ces associations et l'école se manifestent via des échanges de services, des participations communes à des projets...

L'association de quartier du Saut le Cerf inclue géographiquement l'école. Via Vert l'ENSTIB, des échanges commencent à être mis en place entre eux et l'école. Notamment pour favoriser l'implantation d'une piste cyclable reliant ce quartier au centre de la ville.

TADAM est par définition très liée aux associations humanitaires. Par exemple, elle a permis une récolte de fonds reversée à l'UNICEF, en organisant chaque année des pique-niques au marché couvert d'Epinal. Elle organise des collectes de vêtements pour le Secours Populaire, et de nourriture pour les Restos du Cœur.

Chaque année, l'école récolte des fonds au bénéfice du Téléthon, en participant activement aux manifestations organisées dans le centre ville.

Le lien entre ces associations et l'école doit être préservé, dans la mesure où un bon ancrage territorial doit passer par des échanges entre l'ENSTIB et des associations extérieures.

1.3.7. Riverains

Les riverains n'influent pas souvent sur le fonctionnement de l'école, mais sont une partie prenante importante. Il faut veiller à ne pas les déranger, notamment en ce qui concerne le bruit occasionné par des soirées organisées à l'école, ou la gêne provoquée par la circulation et le stationnement des voitures des étudiants.

2. ETAT DES LIEUX

Les parties prenantes étant définies, nous avons entamé l'état des lieux. Etape la plus fastidieuse, elle implique de s'intéresser à tous les aménagements, les actions et les manifestations qui ont été réalisés au cours des années précédentes. La tâche est d'autant plus ardue que les informations sont rarement archivées. Heureusement, l'ENSTIB garde de nombreuses informations, il suffit de savoir où les trouver.

2.1. Les démarches existantes

En matière de développement durable, l'école a déjà mis en place une démarche d'amélioration continue, en créant APECS. Plusieurs actions existent, parfois initiées par APECS, d'autres fois par les associations ou des initiatives isolées.

2.1.1. APECS : Progrès internes

APECS oriente l'école vers une politique d'amélioration continue, en mettant en place :

- des procédures : consultables par tous sur l'intranet de l'école, elles mettent en place des méthodes afin d'aider les usagers sur des thèmes variés (se repérer sur le campus, organisation et gestion du stage ouvrier, réserver une salle...)
- des fiches APECS : disponibles dans le bâtiment 1, elles doivent être remplies lorsqu'un dysfonctionnement est constaté par un usager de l'école. Celui-ci doit alors définir le problème, voire proposer une solution, et déposer sa fiche sur un tableau magnétique. Le problème soulevé par la fiche sera alors transmis au service adapté afin d'être résolu. De plus, la fiche sera classée selon la catégorie « progrès interne », « hygiène et sécurité » ou « environnement ».

APECS a également mis en place des affichages concernant nombre de bonnes pratiques :

- le tri des déchets,
- l'utilisation des chasses d'eau,
- les économies d'énergie via des pense-bêtes pour l'extinction des lumières.

2.1.2. APECS Environnement

Durant l'année 2010, APECS-Environnement a également organisé deux campagnes de sensibilisation (Annexe 3), la première lors de la Semaine de la Réduction Des Déchets, la seconde durant la Semaine du Développement Durable. Durant ces deux événements, différentes actions ont été mises en place afin de sensibiliser les usagers de l'école à des problématiques liées au développement durable :

- projections du film « story of stuff » de Anne Leonard
- atelier "bar à eaux" : incitation à privilégier la consommation de l'eau courante par rapport aux eaux en bouteilles

- atelier « récup' » : détournement d'objets
- mise à disposition de toilettes sèches
- expositions d'affiches de Yann-Arthus Bertrand
- incitation au covoiturage
- distribution de tee-shirts récompensant les bonnes pratiques
- promotion du tri sélectif
- informations sur le compostage

2.1.3. APECS Association et initiatives personnelles

APECS-Association aide les différents membres à gérer leurs associations, effectuer correctement les passations, et ancrer durablement leurs actions au sein de l'école.

Certaines associations étudiantes ont ainsi intégré des notions de développement durable au sein de leur fonctionnement. Pour d'autres, le développement durable fait partie de l'essence même de l'association.

Nous pouvons par exemple citer l'association « Vert l'ENSTIB », mettant gracieusement à disposition des vélos aux élèves afin de favoriser les déplacements domicile/école verts, trop souvent faits en voiture.

De la même façon, TADAM promeut la dimension sociale incluse dans le développement durable, via l'organisation de toutes ses actions : pique-nique UNICEF, cours de langue des signes, récolte de cartouches d'encre...

D'autres associations, plus éloignées de part leurs activités de la problématique de développement durable, ont malgré tout œuvrées dans ce sens. Le DEP'S (Département Soirées) a lancé en 2009 une opération visant à réduire les consommations de gobelets en plastiques, en proposant aux élèves de louer des « ecocups » aux soirées. Le Gala, organisant la Nuit d'Ebène, a acheté de la vaisselle pour ne plus avoir à la louer tous les ans, et la prête, dans la mesure du possible, aux autres associations qui en auraient besoin au cours de l'année.

Nous pouvons également citer des initiatives plus isolées, mais qui ont su séduire l'ensemble des usagers de l'école, comme les Paniers Potagers. Les étudiants préparent les paniers contenant des fruits, des légumes, du fromage et des œufs une fois par semaine, au sein des locaux de la ferme qui les produit. Celle-ci se situe à moins de dix kilomètres de l'école et applique des tarifs préférentiels.

2.2. Le référentiel

Faire l'inventaire de tout ce qui a été mis en place en matière de développement durable est compliqué, voire impossible. On omet forcément des choses, non pas volontairement mais simplement parce qu'elles sont nombreuses et ancrées dans notre quotidien : on ne les remarque plus. C'est pourquoi il est intéressant de s'appuyer sur un référentiel, qui englobe plusieurs thématiques d'une façon plus systématique, afin d'obtenir une bonne vue d'ensemble du développement durable à l'école.

2.2.1. Qu'est ce que le référentiel

Comme expliqué précédemment le référentiel a été créé par le REFEDD en 2009, en coopération avec les ministères, la CPU et la CGE. Le but était de fournir aux chefs d'établissements d'enseignement supérieur un cadre pour les aider à mettre en place un Plan

Vert au sein de leur campus, comme le prévoit la loi grenelle 1 (article 55), et en suivant la SNDD.

Afin de suivre cette démarche, nous avons choisi de rédiger l'Agenda 21 de l'ENSTIB en tenant compte des requis présents dans le référentiel CPU/CGE (Annexe 2).

Concrètement, celui-ci se présente sous forme d'un document Excel comprenant cinq feuillets. Ils correspondent aux thématiques choisies par le REFEDD comme étant représentatives des neuf axes clés de la SNDD comme des préoccupations typiques d'un établissement supérieur (ex enseignement, recherche...). Dans ces feuillets sont énumérées des recommandations auxquelles nous devons accorder un niveau d'accomplissement. La notation dépend uniquement de notre jugement et de notre bonne volonté. Aussi, pour éviter les dérives, une place est réservée aux pièces justificatives qui pourront être demandée en cas de labellisation. Il est finalement rappelé en dernière colonne, à quel axe de la SNDD s'associe chaque recommandation.

Le but de ce référentiel est bien de réaliser un bilan, et d'en déduire des pistes d'amélioration.

2.2.2. Comment le remplir

Pour remplir le référentiel, il faut s'armer de patience et de persévérance. En effet, il existe 94 recommandations, qui doivent chacune être accompagnées de leurs niveau et justifications. Cela peut sembler assez indigeste au départ, surtout si les données demandées sont inconnues ou introuvables.

Il faut donc avant tout être conscient que le référentiel ne peut se remplir sans l'aide des membres du campus concerné. Aussi, la majeure partie du travail consiste à glaner des informations, le plus souvent chiffrées et dans tous les cas justifiables, concernant chaque recommandation du référentiel.

C'est un travail fastidieux mais utile, car une fois le référentiel rempli, il pourra servir à nouveau les années suivantes, en étant simplement mis à jour. De plus, les indicateurs utiles et nécessaires sont définis dans la colonne de justification. Une réactualisation des données suffit à faire évoluer le référentiel au fil des ans.

2.2.3. Résultats

Grâce aux nombreuses personnes qui nous ont aidées à réunir les informations, nous avons attribué un niveau aux 94 recommandations. Celles-ci sont réparties au sein de cinq thèmes :

- Stratégie, gouvernance et management : s'intéresse à l'implication de la direction, la planification, la gouvernance participative, l'efficacité budgétaire...
- Social et territorial : englobe les notions de bien-être, de valorisation des compétences et des personnes, de santé et de sécurité, de diversité et de parité, de solidarité et responsabilité, d'ancrage territorial...
- Gestion environnementale : intègre les notions d'économie d'énergie, protection de la biodiversité, le transport, la gestion des déchets, des achats...
- Formation : comprend les enseignements dispensés aux étudiants en matière de développement durable, ainsi que les formations destinées au personnel, quelque soit le sujet.

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

- Recherche : traite les informations relatives à la recherche sur des thèmes relatifs au développement durable.

Afin de rendre la lecture des résultats plus aisée, nous avons ramené les points obtenus dans chaque thème à une note sur 100 (Figure 6).

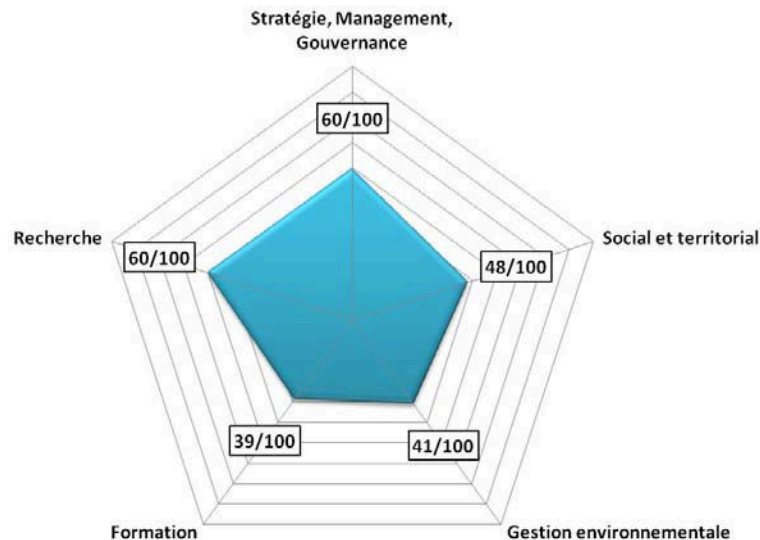


Figure 6 : Notation de l'ENSTIB

Pour plus de détails et pour connaître les recommandations du référentiel, vous le trouverez dument complété en annexes.

Un seul hic s'est présenté à nous : dans le temps imparti, il était impossible de réunir toutes les justifications. Cependant, les niveaux n'ont pas été attribués au hasard, aussi les justifications existent, mais doivent être trouvées. C'est un travail de longue haleine, qui devra sûrement être réalisé sur plusieurs années !

3. ETAPE DE CONSULTATION

3.1. Entretiens individuels

Afin de mener la consultation au mieux, nous avons décidé de réaliser un audit. Des entretiens individuels sur la base du volontariat ont été menés. Les étudiants ingénieurs et licences, ainsi que des membres du personnel ont souhaité nous rencontrer pour répondre à nos questions. Nous avons ainsi pu discuter du développement durable au sein de l'école avec 20 personnes d'horizons différents.

Réaliser un audit n'est pas une chose aisée. D'une part, il faut poser des questions pertinentes et réfléchir à la manière dont on va traiter les réponses. Des questions fermées, pour lesquelles les personnes interrogées ne vont avoir qu'un nombre limité de réponses, vont être pratiques à analyser et à traiter. Pourtant, elles contiendront beaucoup moins d'informations que des questions ouvertes où les personnes peuvent s'exprimer librement. Mais les réponses aux questions ouvertes nécessitent beaucoup de tri, de travail et d'analyse. De plus, la personne interrogée peut parfois être timide, ou ne pas avoir les idées

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

suffisamment claires au moment où l'on pose la question, ou donner une réponse confuse car elle a du mal à formuler ses pensées. Le travail de retraitement est ainsi conséquent. Le questionnaire devra donc être un juste équilibre entre des questions ouvertes, semi-ouvertes et fermées.

Ces entretiens ont été très enrichissants, et nous ont apporté énormément d'informations sur la perception qu'ont les usagers de l'école, ainsi que des idées d'amélioration.

Vous trouverez les questions que nous avons posées lors de cet entretien en Annexe 4.

3.2. Questionnaires

En parallèle à l'audit, nous avons sollicité les élèves, les enseignants et les membres du service technique pour qu'ils répondent à un questionnaire en ligne. 97 élèves nous ont répondu, et 14 enseignants et personnels IATOS confondus.

Les questionnaires tels qu'ils ont été envoyés se trouvent en Annexe 3.

3.2.1. Question ouverte

A la question « Selon vous, qu'est ce que le développement durable ? » de nombreuses notions ont été citées (Figure 7). Voici les principales :

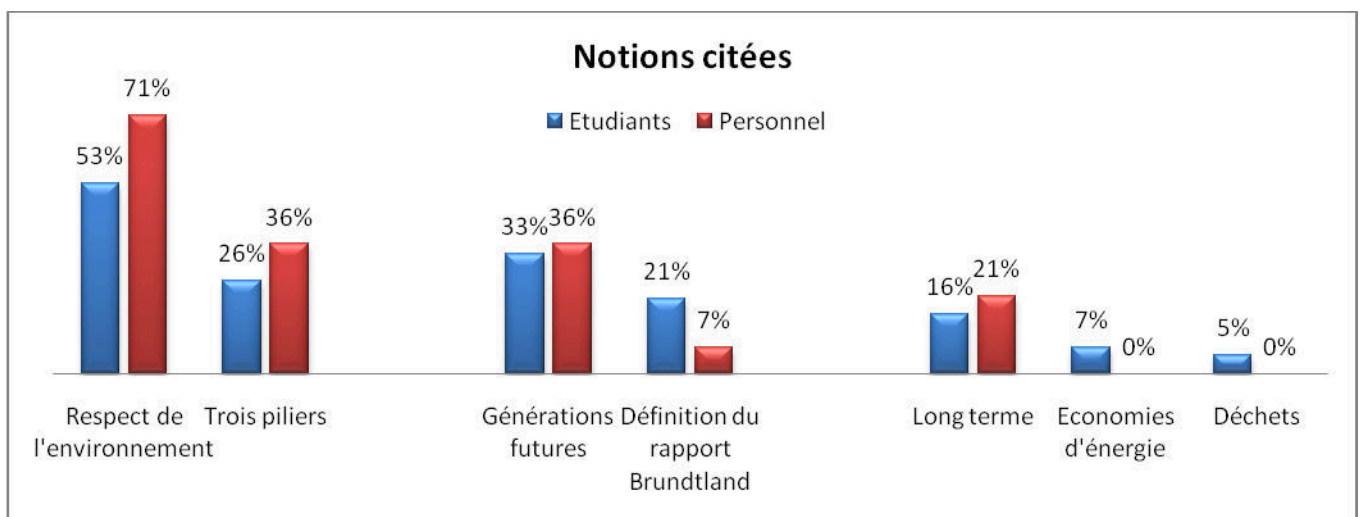


Figure 7 : Notions citées

53% des étudiants et 71% du personnel associent le respect de l'environnement au développement durable. Cependant, seuls 26% des étudiants et 36% du personnel citent l'ensemble des trois piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental. Cela indique que le développement durable est encore méconnu. En effet, contrairement à ce que pensent une majorité des usagers de l'ENSTIB, il ne doit pas se cantonner à la protection de l'environnement.

Environ un tiers des étudiants comme du personnel associe le développement durable au bien être des générations futures. 21% des étudiants et 7% du personnel citent même la définition fournie par le rapport Brundtland. 15% de ces étudiants précisent qu'ils l'ont apprise en cours. Cela montre qu'elle tend à se répandre au sein de la formation, mais aussi parmi les sources d'informations utilisées couramment, comme internet.

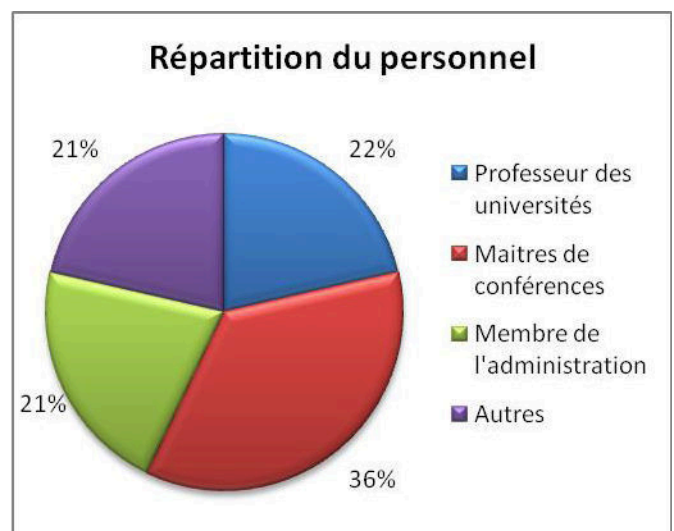
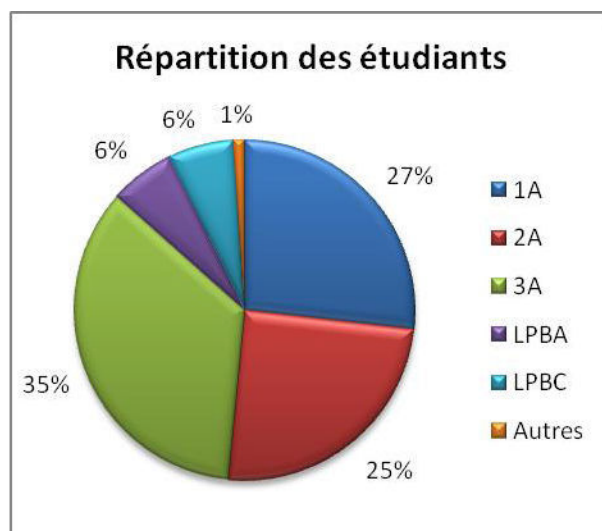
-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

On peut constater que si certains étudiants et membres du personnel impliquent la notion de long terme au développement durable, très peu mentionnent une implication quotidienne, ou le terme d' « amélioration continue » (moins de 2%).

Enfin, même si le développement durable n'est pas correctement défini, des notions intéressantes apparaissent de façon isolées : gestion durable, consommation responsable, actions sans dangers, solutions, bien public, mode de vie...

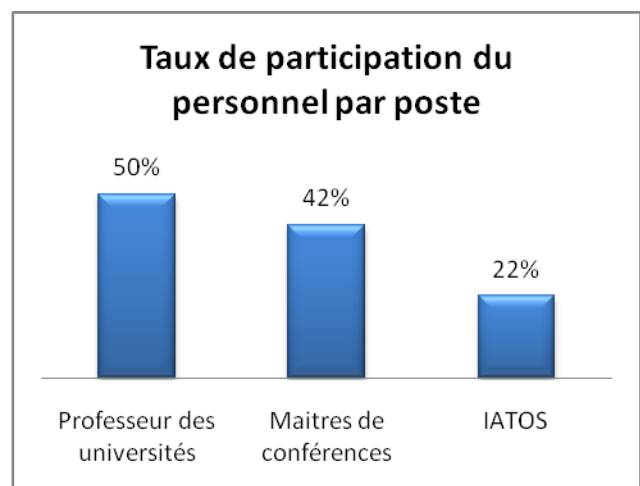
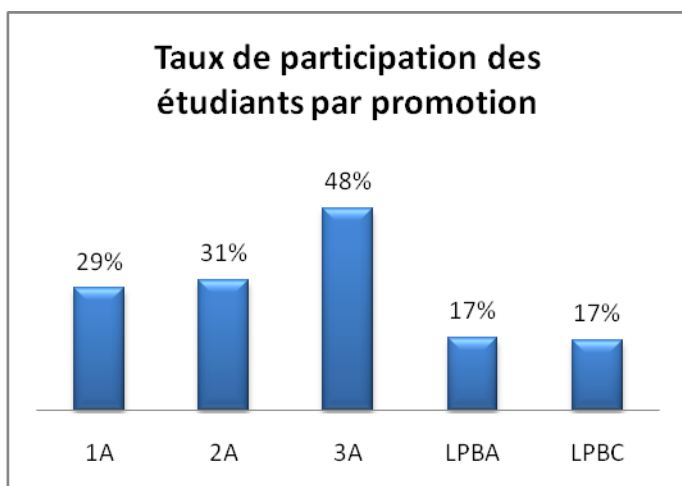
On remarque aussi la présence de valeurs telles que le respect, la transparence, l'éthique, l'égalité ou la responsabilité.

3.2.2. Questions à choix multiples



Participation

Parmi les 97 étudiants nous ayant répondu, 87% suivent la formation ingénieur, 12% la formation licence. Un seul étudiant doctorant nous aura répondu.



-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Le taux de participation est assez décevant, s'il on considère que le questionnaire a été envoyé à tous les usagers par mail. Il peut s'expliquer de plusieurs façons : soit cela traduit un manque d'intérêt voire une indifférence envers le développement durable, soit un manque de compréhension, de motivation, de temps, une non-réception de mail...

Dans tous les cas, nous aurions apprécié une plus forte participation, car la rédaction de l'Agenda 21 de l'ENSTIB ne peut se faire sans l'avis (favorable ou non) des usagers de l'école.

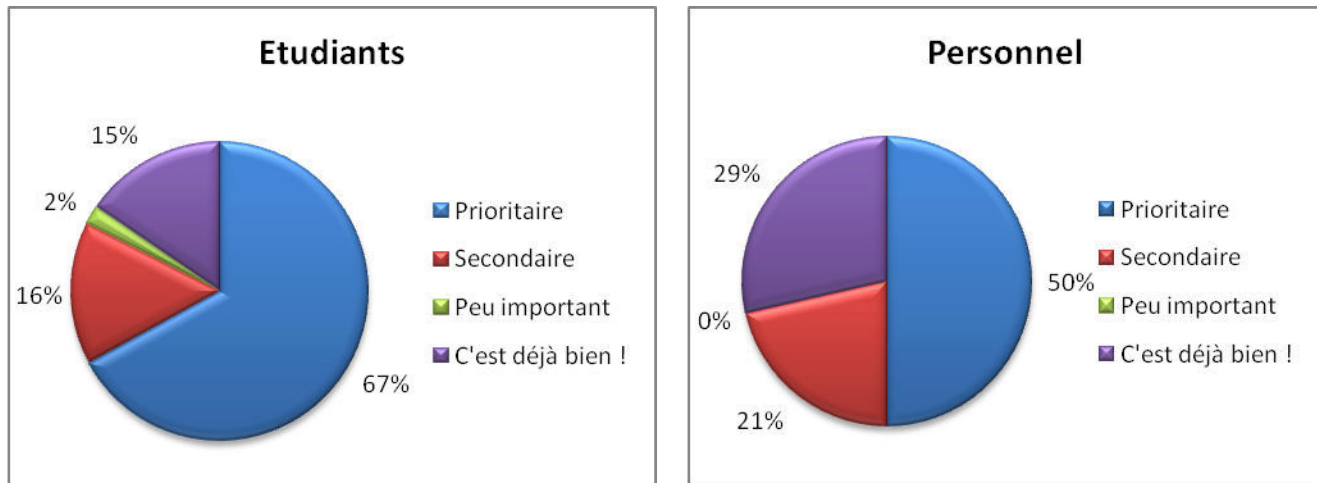
Formation

« Trouvez-vous que le développement durable est présent dans la formation des étudiants ? »

A cette question les étudiants se sont montrés partagés : 49% estiment que le développement durable est suffisamment présent, tout comme 64% des membres du personnel. On peut cependant remarquer que personne n'est d'avis que le développement durable est trop présent au sein des formations des étudiants, puisque les autres personnes interrogées pensent que la formation est incomplète en matière de développement durable.

Nous avons aussi demandé aux membres du personnel s'ils trouvent que le développement durable est présent au sein de leur formation. 86% ont répondu qu'il était insuffisant.

Lorsque l'on demande ensuite : « D'après vous, est-ce important pour l'école de s'améliorer dans le domaine de la formation ? » nous avons obtenu ces réponses :



Les étudiants considèrent donc que l'amélioration de leur formation est à considérer en priorité, que ce soit en matière de développement durable ou non. Les membres sont plus satisfaits de la formation mais pensent pour moitié qu'il est prioritaire de l'améliorer.

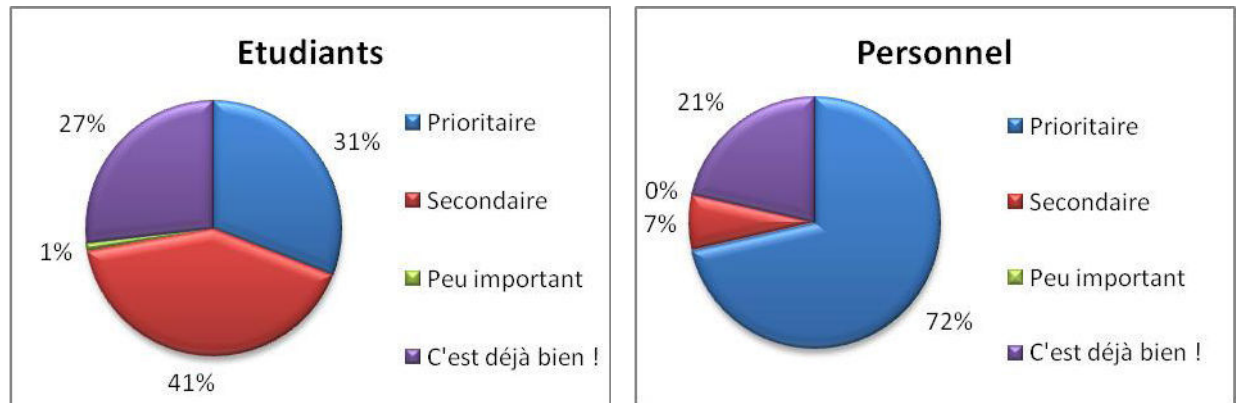
Gestion environnementale

« Comment qualifieriez-vous l'implication de l'école en matière de gestion environnementale ? »

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Pour cette question, les tendances sont inversées : les membres du personnel sont partagés entre « adaptée » et « insuffisante », alors que les étudiants trouvent à 75% que la gestion environnementale de l'école est adaptée.

Lorsque l'on demande ensuite : « D'après vous, est-ce important pour l'école des s'améliorer dans le domaine de l'environnement ? » nous avons obtenu ces réponses :



Ces résultats sont cohérents avec les précédents : les étudiants pensent qu'agir dans le domaine de l'environnement est secondaire, car ils considèrent que l'école s'investit déjà suffisamment. Cependant, une part des étudiants trouvant la gestion adaptée pense qu'elle pourrait être encore améliorée.

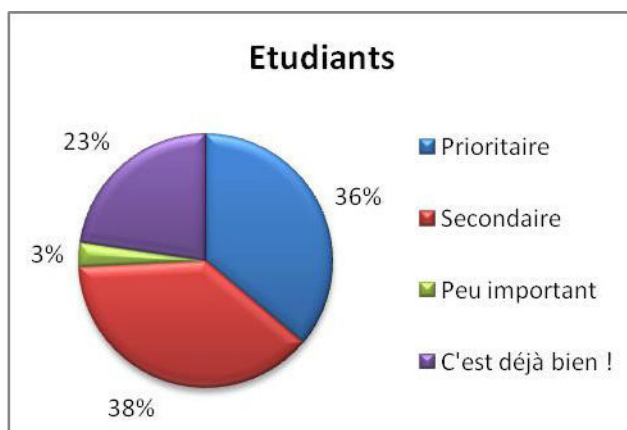
Le personnel place la gestion environnementale comme étant une grande priorité, même s'il la considère d'ors-et-déjà adaptée. Ce serait peut-être une façon de se démarquer et d'innover, et donc de consolider un des points qui semble satisfaire la majorité.

Information

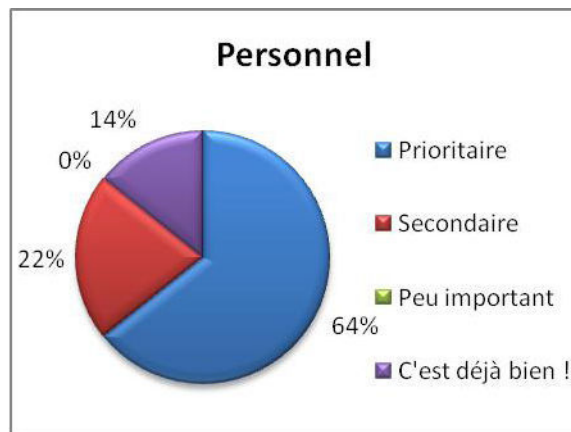
« Pensez-vous être informé des actions à caractère développement durable au sein de l'école ? »

Près de 60% des étudiants ne pensent pas être suffisamment informés, alors que le personnel est encore partagé.

Lorsque l'on demande ensuite : « D'après vous, est-ce important pour l'école des s'améliorer dans le domaine de la communication ? » nous avons obtenu ces réponses :



-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB



Les membres du personnel placent l'amélioration de la communication en priorité (juste derrière la formation et l'ouverture à l'étranger) alors que les étudiants se partagent entre « prioritaire » et « secondaire ». Tout le monde s'accorde quand même à dire que la communication doit être améliorée.

Implication

« Etes-vous impliqués dans les démarches de développement durable à l'école ? »

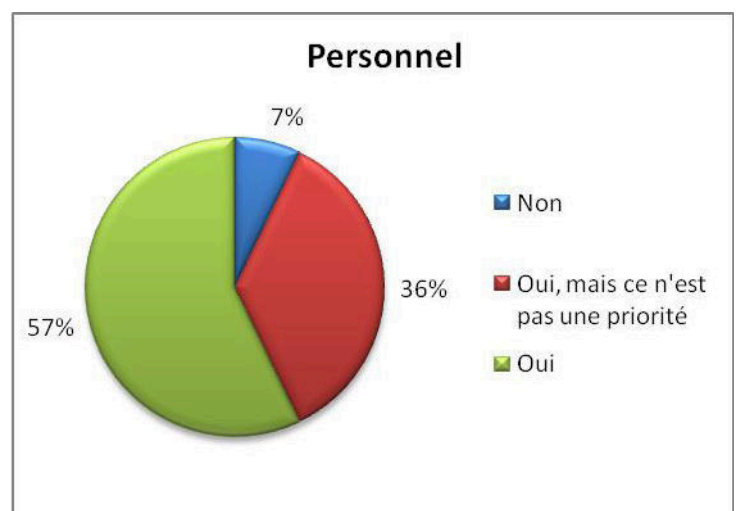
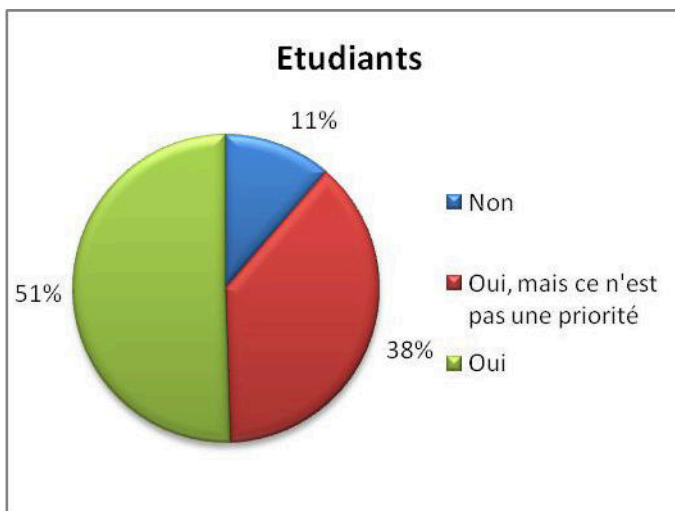
Seuls 40% des étudiants et membres du personnel interrogés se disent impliqués.

Cependant, 86% des personnes interrogées seraient prêtes à s'impliquer d'avantage si des actions étaient planifiées.

Ces chiffres montrent l'importance d'un cadre, d'une marche à suivre lors de la réalisation d'un projet impliquant la participation d'un grand nombre de personnes. Sans cadre, seules les personnes directement concernées par la mise en place des actions comme les organisateurs, seront suffisamment informés pour s'impliquer d'avantage.

Ancrage territorial

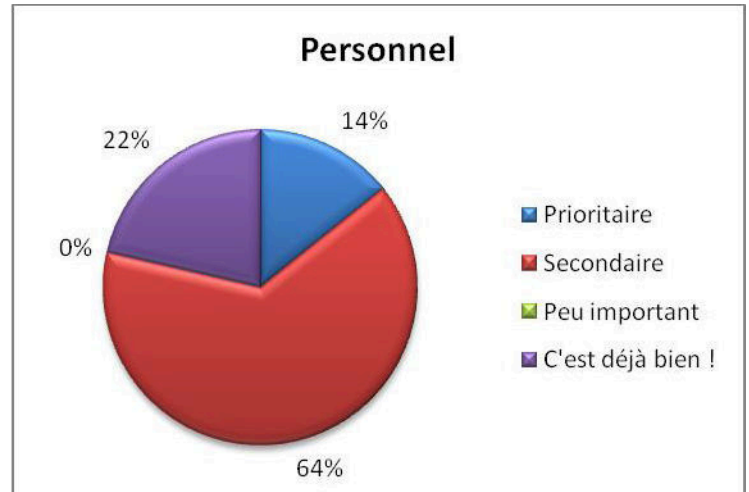
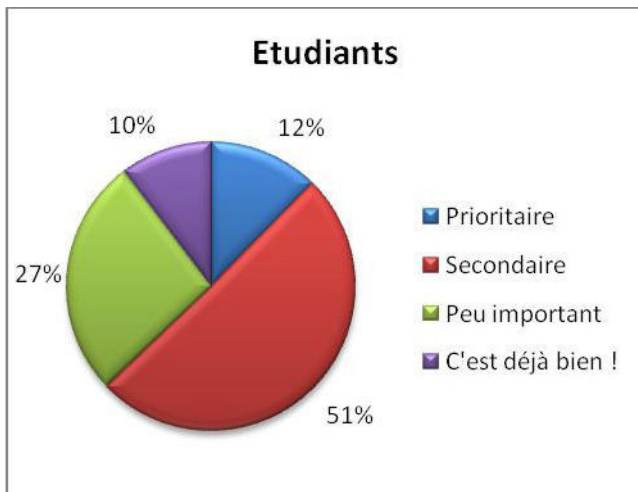
« Pensez-vous qu'il soit important de consolider les relations entre l'ENSTIB et d'autres organismes locaux ? »



En majorité, les étudiants comme les membres du personnel considèrent qu'il faut consolider nos liens avec les organismes locaux.

Ce n'est cependant pas une priorité, et presque 30% des étudiants estiment que c'est peu important.

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB



Gestion des déchets

« Pensez-vous que le tri des déchets est correctement organisé à l'école ? »

Le personnel à 57% et les étudiants à 72% estiment que le tri des déchets est correctement organisé.

L'important ne serait donc pas de retravailler l'organisation du tri des déchets, mais plutôt de sensibiliser ceux qui n'en tiennent pas bien compte. Les affichages concernant les poubelles seraient encore insuffisants d'après certains.

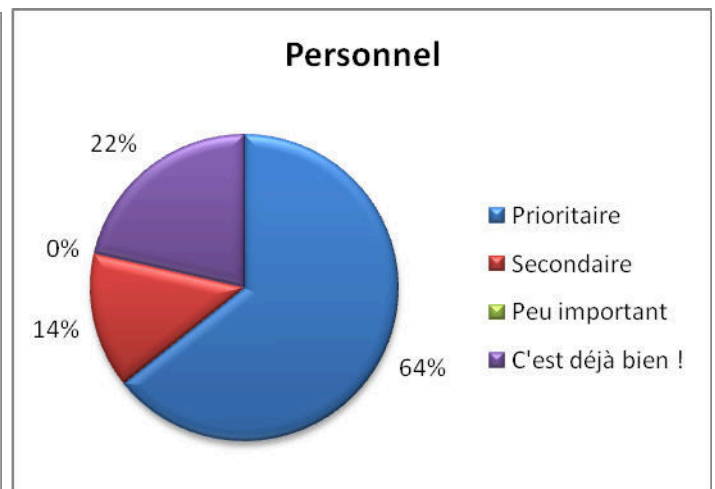
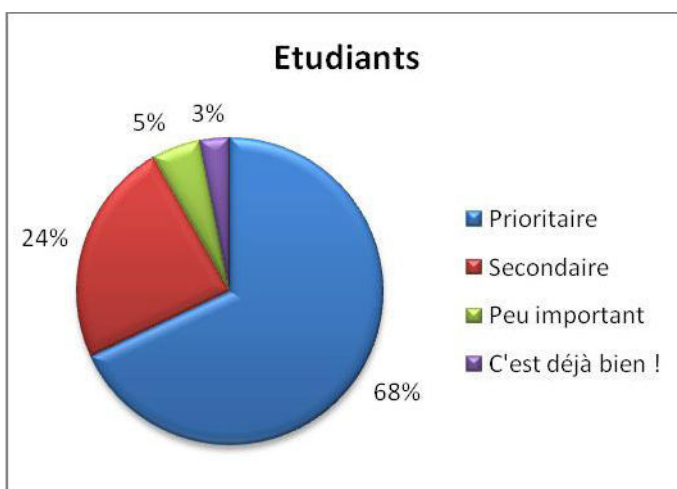
Impressions

93% du personnel et 86% des étudiants interrogés tentent de limiter leurs impressions papier.

Il faut donc tenir compte de ce chiffre représentant une volonté certaine de la part des usagers pour appliquer une politique de réduction d'impressions. En effet, peu d'actions sont effectives pour l'instant (impression des cours, pas de recto-verso, rendus sur papier...).

Ouverture à l'étranger

71% du personnel et 77% des étudiants interrogés trouvent que l'école n'est pas assez ouverte sur l'étranger.

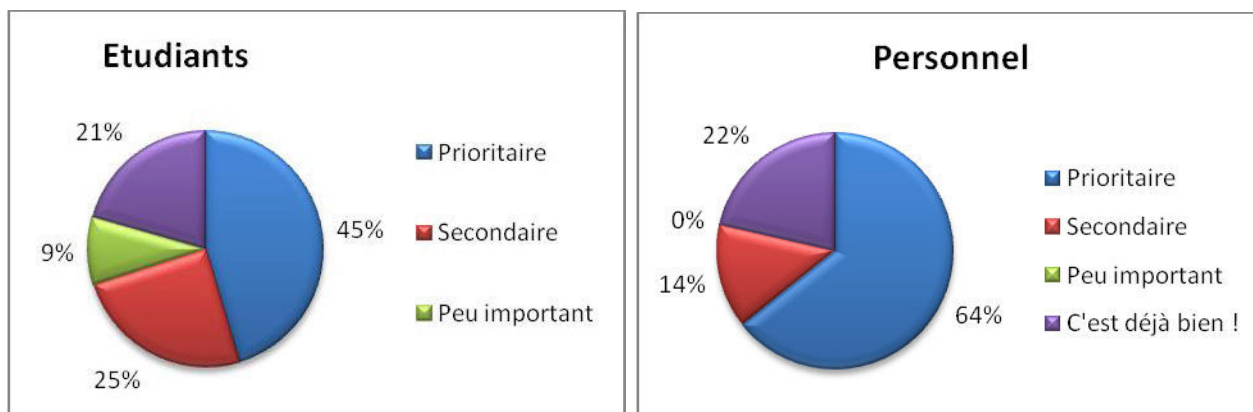


-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Il est clair que pour la majorité des sondés, l'ouverture à l'étranger est une amélioration primordiale, à réaliser en priorité.

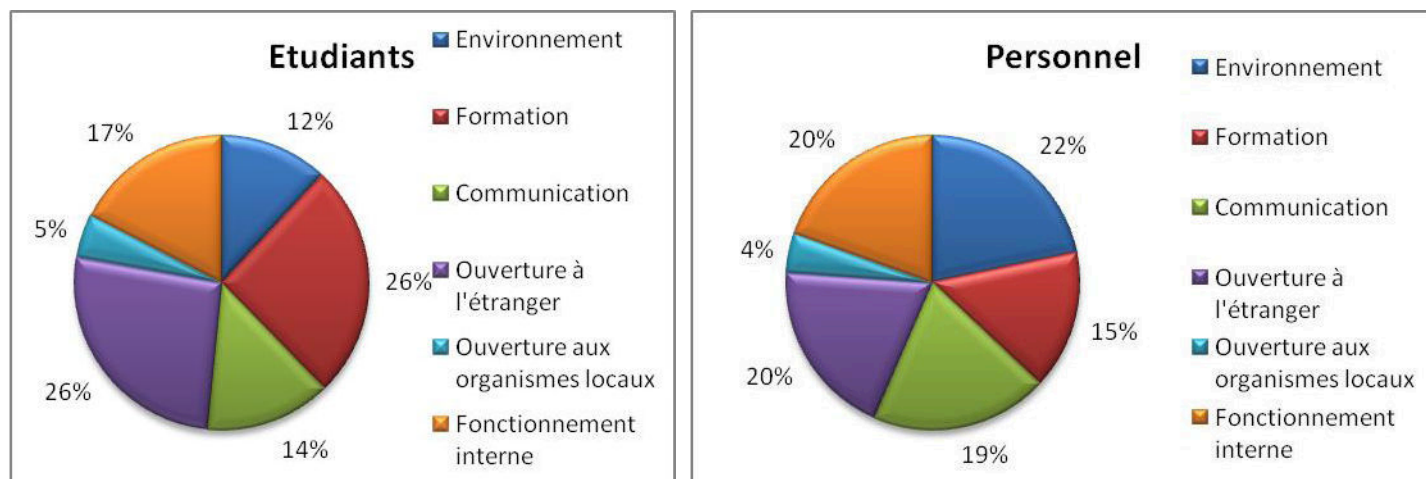
Fonctionnement interne

Lorsque l'on demande ensuite : « D'après vous, est-ce important pour l'école de s'améliorer dans le domaine du fonctionnement interne ? » nous avons obtenu ces réponses :



Les membres du personnel semblent plus attendre une amélioration en matière de fonctionnement interne que les étudiants.

Priorités



Finalement, les étudiants placent dans l'ordre des priorités la formation et l'ouverture à l'étranger, le fonctionnement interne, la communication, et enfin l'environnement et l'ouverture aux organismes locaux.

Les membres du personnel placent l'environnement en première priorité, puis l'ouverture à l'étranger et le fonctionnement interne, la communication et enfin la formation et l'ouverture aux organismes locaux.

S'il on cumule tous les avis, c'est l'ouverture à l'international qui doit être améliorée en priorité. C'est d'ailleurs une des remarques faites par la CTI lors de son dernier passage.

Les informations que nous avons récoltées lors des entretiens individuels et par le biais des questionnaires en ligne sont nombreuses et extrêmement variées. Nous les avons utilisées tout au long de notre démarche de rédaction du plan d'action l'Agenda 21, ce qui est difficile à présenter synthétiquement. Quelques outils nous permettent cependant de centraliser les appréciations de tous, de façon schématisée.

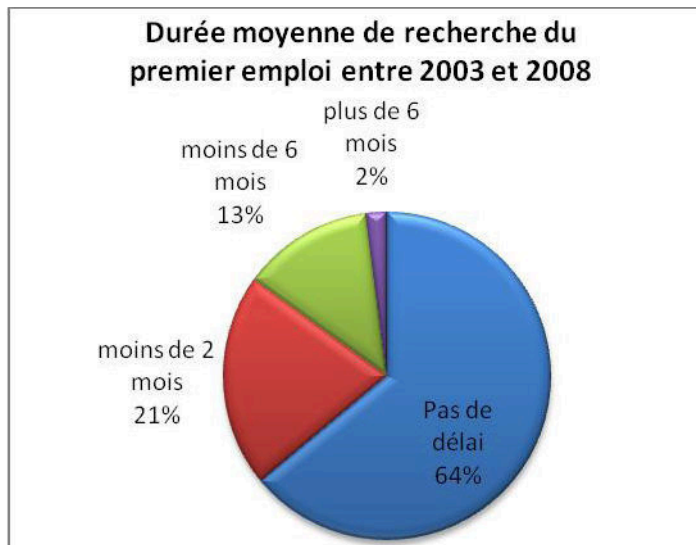
3.3. Diagramme SWOT

Afin de positionner l'ENSTIB par rapport à ses propres limites, c'est-à-dire ses forces et ses faiblesses, et par rapport à son environnement extérieur, nous avons établi un diagramme SWOT. L'acronyme SWOT signifie « Strengths-Weaknesses, Opportunities-Threats », soit en français « Forces-Faiblesse, Opportunités-Menaces ».

3.3.1. Forces

En ce qui concerne les forces, nous les avons synthétisées en 5 axes directeurs :

- **Formation centrée autour d'une thématique attrayante** : le bois. La majorité des enseignements gravitent autour de ce matériau. Que ce soit par le biais de TP d'anatomie, d'usinage, de préservation, de combustion ou simplement lors des cours, la formation offre des connaissances poussées sur le bois.
- **Vie étudiante riche et dynamique** : la vie étudiante de l'école est très développée autour d'associations diverses. Le dynamisme des élèves est également dû au fait que les étudiants viennent très souvent à l'ENSTIB par choix et non pas par défaut. De plus, dans la mesure où les étudiants sont issus de formations différentes, ils apportent de la diversité au niveau de leurs acquis scolaires, voire professionnels.
- **Moyens matériels et techniques de qualité** : l'école dispose d'un parc-machine important, ainsi que des ressources informatiques nombreuses, disponibles aux heures ouvrables. Une zone « 24/24 » est constamment accessible aux usagers de l'école par le biais d'une porte à code, et met à disposition des ordinateurs équipés de logiciels utilisés en formation et d'internet.
- **Ancrage local et national** : L'école est bien positionnée au niveau national. Il n'existe que deux écoles d'ingénieurs dont le thème principal est le bois. A l'issue des 3 années de formation ENSTIB, les étudiants ne restent pas longtemps sans emploi. Le graphique suivant montre la durée de recherche d'emploi à l'issue de la formation pour les ingénieurs de l'ENSTIB :



3.3.2. Faiblesses

De la même façon, nous avons défini les faiblesses suivantes :

- **Ouverture à l'international peu développée** : évoquée par la CTI comme étant un axe principal d'amélioration pour l'école, l'ouverture internationale est primordiale pour l'école et doit passer par une augmentation des échanges entre les élèves de différentes écoles dans le monde, et par le partenariat avec des universités étrangères.
- **Lacunes au niveau de la formation** : La formation manque de concret. Par exemple, les étudiants sont en demande de visite d'entreprises et se sentent peu informés des réalités du terrain. De plus, un manque de formation managériale est à déplorer, et l'autoformation n'est pas assez présente dans la maquette pédagogique. Les étudiants reprochent également le fait que l'évaluation porte principalement sur les connaissances et non pas sur les compétences requises pour devenir un bon ingénieur. Par ailleurs, ils déplorent un déséquilibre entre les matières, concernant le volume horaire de certaines matières par rapport à d'autres, ou la répartition des cours sur les trois années. Finalement, certains étudiants et professeurs reprochent l'inertie de la maquette pédagogique, qu'ils ne trouvent plus adaptée au marché du travail.
- **Problèmes organisationnels** : Il a souvent été reproché à l'école un manque de retour, notamment par rapport à l'évaluation des enseignements ou aux solutions apportées aux fiches APECS. Un manque de structure de la formation a aussi été déploré, les étudiants ayant l'impression de revoir plusieurs fois certaines notions, alors que d'autres sont survolées : ils aimeraient qu'il y ait moins de « doublons » dans la formation afin d'aborder d'autres concepts plus pointus. Il manquerait un référent qui aurait du recul sur la formation pour l'organiser, par exemple au niveau de chaque année.

3.3.3. Opportunités

En ce qui concerne les opportunités, l'ENSTIB est inscrite dans un contexte favorable qui tient à :

- **La dynamique européenne** : beaucoup de pays européens, notamment les pays scandinaves et l'Allemagne, sont très compétents en ce qui concerne les produits du

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

secteur bois. La France doit donc suivre le mouvement et s'inscrire, voire concurrencer les marchés européens dans les produits issus de la filière bois. C'est une dynamique qui pousse notre pays à évoluer dans le secteur.

- **Le développement de l'architecture bois** : L'architecture bois attire et plaît de plus en plus. On peut notamment citer le centre Pompidou à Metz qui attise la curiosité et rencontre peu de détracteurs. De plus, les particuliers font davantage construire des maisons ossature bois que par le passé. La construction bois prend un essor nouveau, qu'il faut encourager en mettant sur le marché du travail des ingénieurs compétents dans ce domaine.
- **Le développement des énergies renouvelables** : Le matériau bois peut être à même de répondre à des problématiques environnementales, notamment en matière de valorisation énergétique. Le crédit d'impôt en faveur du bois énergie donne un nouveau souffle au marché des chaudières, des poêles et des foyers. Ces dernières années, un véritable engouement vers les énergies renouvelables, dont le bois, est né. L'ENSTIB est donc en ce moment inscrite dans un contexte favorable.
- **La richesse de la forêt française** : La France est dotée de 16 millions d'hectares de forêt, elle possède donc une surface forestière valorisable très importante. De plus, la gestion de la forêt française est à même de permettre une bonne récolte du bois tout en préservant la biodiversité et la surface forestière.

3.3.4. Menaces

En ce qui concerne les « menaces », c'est-à-dire les éléments extérieurs pouvant être un frein au développement de l'école, nous pouvons citer :

- **Le problème du développement de la filière bois en France** : la France est un peu en retrait par rapport à d'autres pays, notamment les pays scandinaves et l'Allemagne, en ce qui concerne le développement de certains produits bois (panneaux, construction...). De plus, la forêt française étant très morcelée, l'exploitation optimale du bois est souvent difficile et peut représenter un frein à l'essor de la filière bois en France.
- **Réticence par rapport aux idées reçues** : les mentalités prennent du temps à changer. Par méconnaissance de la gestion forestière et des labels existants, beaucoup de personnes ont véritablement peur de contribuer à la déforestation s'ils utilisent des produits à base de bois.
- **Concurrence entre la construction bois et la construction béton** : La plupart des maisons actuelles ne sont pas des constructions à base de bois. Dans l'esprit de la plupart des gens, une maison bois sera moins performante qu'une construction traditionnelle en parpaing. Par manque d'information, ils hésitent à se lancer dans la construction bois.
- **Concurrence de la formation énergie-environnement** : la multiplication des formations centrées sur l'énergie et sur l'environnement peut concurrencer l'ENSTIB, qui doit rester compétitive et à la pointe de la formation pour se faire une véritable place par rapport aux écoles et aux universités proposant ces formations.

3.3.5. Diagramme

Finalement, nous obtenons le diagramme SWOT suivant (Figure 8) :

-PARTIE 2- PREPARATION A LA REDACTION DE L'AGENDA 21 DE L'ENSTIB

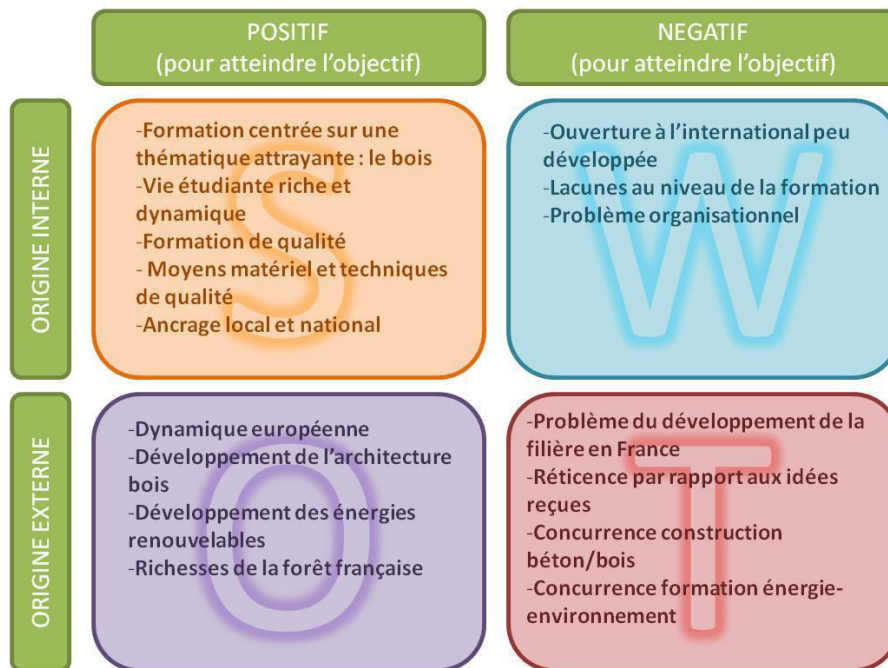


Figure 8 : Diagramme SWOT de l'ENSTIB

A partir de toutes ces données, provenant des entretiens, des questionnaires, et du bilan obtenu grâce au référentiel, nous avons pu définir l'Agenda 21 de l'ENSTIB, en prenant en compte l'historique de l'école, les efforts qui ont déjà été fournis et l'attente des usagers.

- PARTIE 3 - AGENDA 21 DE L'ENSTIB

Nous allons présenter ici l'Agenda 21 que nous avons pu établir, en vue du résultat des études que nous avons précédemment évoquées. Les actions qui sont données ci-après sont une liste non exhaustive, et peuvent être complétées par d'autres.

Nous nous sommes basées sur le résultat de notre référentiel, sur les informations que nous avons collectées lors des entretiens et sur les réponses du questionnaire que nous avons diffusé pour en arriver à la conclusion que l'on devait évoluer de la façon suivante (Figure 9) :

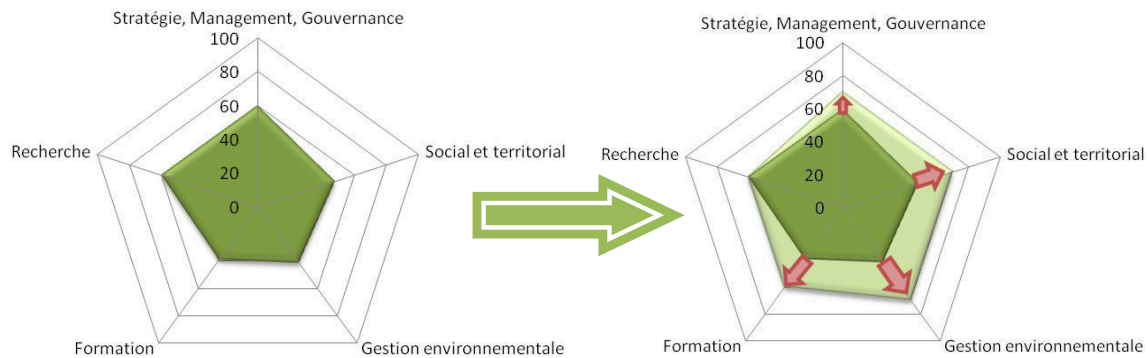


Figure 9 : Processus d'évolution visé par l'Agenda 21

Nous avons donc défini les axes suivants (Figure 10), répondant aux évolutions que nous souhaitons apporter au fonctionnement de l'école:

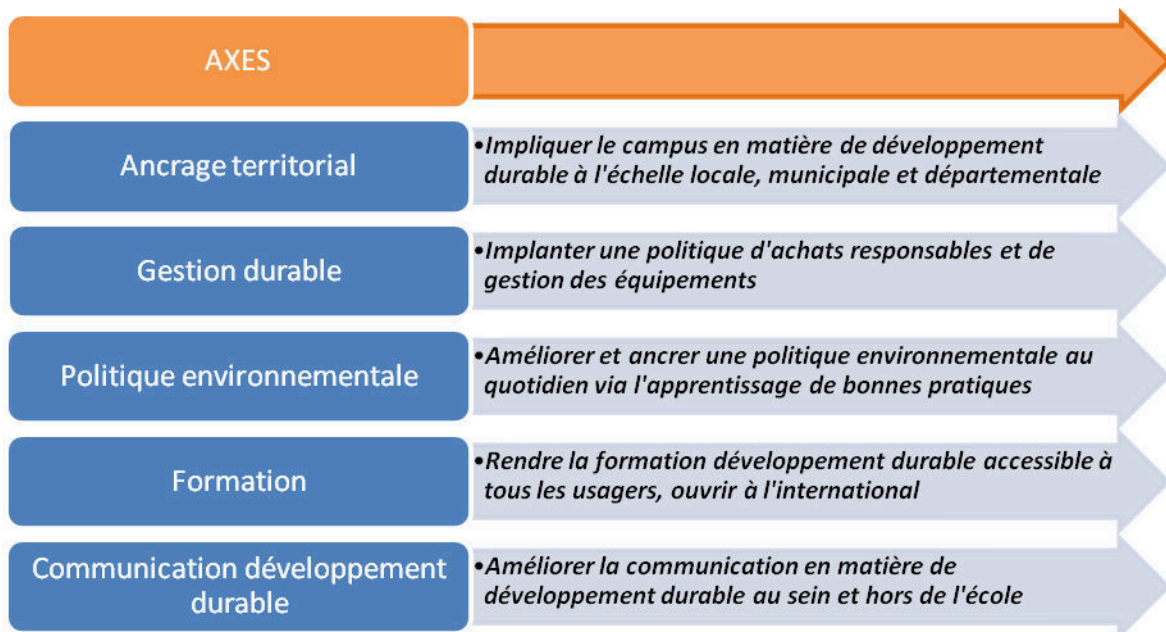


Figure 10 : Axes d'actions

Par ailleurs, nous avons cherché à proposer des indicateurs qui ne soient pas trop difficile à collecter. L'idéal pour un Agenda 21 serait de fixer des objectifs précis. Cependant, faute d'informations précises à ce jour, il faudrait, dans un premier temps, observer les niveaux actuels des indicateurs. Par la suite, il faudra fixer des niveaux à atteindre. Les

améliorations doivent être progressives, aussi les niveaux des indicateurs ne seront pas trop ambitieux pour être atteignables et revus par la suite. Ils devront cependant être suffisants afin que l'amélioration apportée soit significative.

1. PLAN D' ACTIONS

1.2. Ancrage territorial

L'amélioration de l'intégration de l'école avec les partenaires socioculturels locaux pourra permettre d'une part de mutualiser les connaissances de chacun en matière de développement durable, d'autre part d'inscrire l'école et la ville dans la même dynamique.

Dans ce domaine, nous avons deux points de vue contradictoires. D'une part, les usagers estiment que l'ancrage est important, mais pas prioritaire. D'autre part, les recommandations proposées par le référentiel CPU/CGE sont encore loin d'être appliquées.

Nous avons donc fait le choix d'insister sur cet axe, reconnu comme étant un point fort de l'école afin de l'améliorer progressivement. En effet, il est important de surmonter ses points faibles, mais cela demande bien plus de moyens. Les actions que nous proposons pour consolider l'ancrage territorial demandent finalement peu de moyens et ne se feront pas au détriment d'actions prioritaires.

1.2.1. Organiser des actions communes avec les institutions locales

Actions

L'ENSTIB dispose d'atouts certains qu'elle peut mettre au service des acteurs externes. L'école loue par exemple l'amphithéâtre à des acteurs souhaitant organiser des conférences dans un espace agréable, et symbolique pour la ville. Cependant, les usagers de l'école sont rarement invités, ni même informés des programmes de ces conférences. Il faudrait améliorer la communication faite autour de ces événements, pour que chacun puisse se tenir au courant de ce qu'il se passe dans l'école, et par la même occasion, que les intervenants et le public puissent constater que l'amphithéâtre est plus qu'une salle mise en location, qu'il est en lien étroit avec les usagers. L'ENSTIB pourrait alors se faire connaître en tant qu'école impliquée dans les projets locaux auprès du public.

La présence de nombreux élèves sur le site peut également être un atout pour ce type de manifestations. En effet, peu d'étudiants de l'ENSTIB se déplacent pour se rendre à de conférences organisées hors de l'école, et ce souvent par manque d'information. Une conférence sur le site peut permettre un meilleur taux de participation de la part des élèves, et ainsi les conférences connaîtraient un meilleur succès en termes de nombre de participants.

Mettre à disposition les locaux de l'école pour la ville ou les associations locales permettrait donc de consolider les relations entre la ville et l'école, et de faire ainsi de l'ENSTIB un site prépondérant et incontournable pour Epinal et ses alentours.

Indicateurs

Pour cette action, l'indicateur peut être le nombre d'actions réalisées par an au sein de l'école pour des acteurs externes (nb/an).

1.2.2. *Valoriser les compétences de l'ENSTIB vis-à-vis des projets d'acteurs externes*

Actions

L'ENSTIB possède des atouts certains, notamment son savoir-faire et ses équipements dans le domaine du bois. Ces compétences doivent être valorisées, notamment via Avenir bois, la junior entreprise de l'école, qui peut entreprendre des démarches afin de mieux se faire connaître auprès des organismes extérieurs.

Les étudiants en seconde année du cycle ingénieur et les étudiants en licence Bois et Ameublement sont amenés à mener des projets d'ameublement et d'usinage. Cela peut être l'occasion pour l'école de proposer ses services à la ville ou aux associations locales, afin que celles-ci puisse se fournir en fourniture de bureau ou en prestations plus spécifiques, et ce à coûts réduits.

Mettre en avant les compétences de l'école permettrait donc d'imposer l'ENSTIB comme étant la référence bois du département. Cela serait un moyen de diffuser le savoir-faire des étudiants, et par là même d'asseoir les compétences de l'école en terme de formation.

Indicateurs

Les indicateurs pourraient être :

- le nombre de prestations rémunérées réalisées par an pour des acteurs externes par Avenir Bois (nb/an).
- le nombre de prestations rémunérées réalisées par an pour des acteurs externes par les projets des étudiants (nb/an).
- Les chiffres d'affaires réalisés de cette façon (€/an).

1.2.3. *Connaître et se faire connaître des associations locales*

Actions

L'école est déjà connue des associations locales, notamment via les partenariats entre l'UNICEF et TADAM qui organise un pique-nique chaque année afin de récupérer des fonds à reverser à cette organisation.

Vert l'ENSTIB est également en contact avec une association locale, Le Saut le Cerf, avec qui des projets sont menées en partenariat.

Nous pouvons donc envisager de renforcer les relations entre les acteurs externes et l'école via des manifestations ou des projets menés en commun entre les associations étudiantes de l'école et d'autres organismes externes à l'école. Faire connaître les associations de l'école et les ouvrir sur l'extérieur est un excellent moyen de donner une image positive et dynamique de l'école.

Afin de pérenniser ces démarches, des traces écrites de chaque partenariat doivent être gardées. Ainsi lors des passations, les informations de ce qui a été précédemment fait ne seront pas perdues.

Indicateurs

Le nombre d'actions réalisé avec ces associations peut être un bon indicateur pour ce type d'action (nb/an).

1.3. Gestion durable

L'objectif de cet axe est d'implanter et de pérenniser une politique de gestion durable et responsable des équipements. On ne s'occupe pas seulement de l'aspect environnemental, mais aussi de l'aspect social du développement durable.

1.3.1. Mettre en place une politique d'achats responsables

Actions

L'école possède de nombreux fournisseurs, que ce soit en termes de matériel informatique, de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de bois...

Depuis 2010, selon la loi Grenelle 2008, l'école doit acheter du bois certifié ou issue de forêts gérées de façon durable. Il ne faut cependant pas négliger les autres postes de charge. Ainsi, il faudrait trouver des fournisseurs engagés dans une démarche de développement durable et à même de fournir des produits labellisés.

En termes de label, nous pouvons notamment citer « NF Environnement » (Figure 11 : les principaux labels européens), qui certifie des produits présentant des impacts moindres sur l'environnement et une aptitude à l'usage au moins équivalente à celle d'autres produits similaires. Il y a également l'« Ecolabel Européen » concernant les produits qui ont un impact réduit sur l'environnement, c'est-à-dire les produits qui remplissent tous les critères environnementaux et les critères de performance définis par l'Union Européenne. Pour finir, même si cette liste est loin d'être exhaustive, nous pouvons citer l'« Anneau de Moëbius » qui signifie que le produit ou l'emballage est recyclable, entièrement ou à un certain taux précisé au centre du symbole.



Figure 11 : les principaux labels européens

Ce ne sont pas uniquement en raison de critères environnementaux que ces changements doivent être envisagés. Par exemple, les agents d'entretien sont régulièrement en contact avec des produits de nettoyage. Utiliser des produits plus écologiques et moins agressifs pourrait être moins dangereux pour eux au quotidien et améliorer leur bien-être au travail.

Indicateurs

En termes d'indicateurs, on peut calculer :

- le pourcentage du budget achat consacré à l'acquisition de produits labellisés, par rapport au budget achat total,
- le pourcentage du budget achat consacré à des fournisseurs ayant mis en place une politique de développement durable, par rapport au budget achat total.

1.3.2. Homogénéiser les ressources informatiques

Actions

Il faudrait dans un premier temps faire un état des lieux des logiciels mis à disposition sur les ordinateurs, et publier la liste afin que chacun puisse utiliser un ordinateur équipé du logiciel dont il a besoin. Il existe en effet une méconnaissance généralisée des étudiants à propos des logiciels installés sur les ordinateurs en fonction des salles.

L'absence d'internet sur certains postes est justifiée par la volonté de certains professeurs de ne pas avoir des étudiants distraits par des occupations annexes pendant leurs cours. Cependant, lors de projet menés en autonomie, l'usage d'internet est souvent très pratique, voire primordial. Il n'est donc pas rare de voir un étudiant travailler sur deux postes simultanément, le premier pour utiliser un logiciel qui n'est pas installé sur un ordinateur équipé d'internet, le second pour avoir accès à internet. Il serait donc judicieux que les salles soient équipées d'un accès internet. Il peut être possible d'envisager un système permettant aux enseignants de le désactiver durant leurs cours, ou plus simplement, de sensibiliser les élèves, voire les surveiller dans des cas plus extrêmes.

Un autre point a été abordé en discutant avec le personnel du CRITTBOIS. L'école achète des logiciels dont ils pourraient avoir l'usage, et vice versa. L'école pourrait donc envisager de mettre certaines de ses ressources en commun avec ses laboratoires, et de les informer lors de ses achats de nouveaux équipements, afin d'éviter les achats en doublons, et de permettre à tous de connaître les logiciels mis à leur disposition.

Indicateurs

Un indicateur intéressant pourrait être le pourcentage d'ordinateur équipé pour chaque logiciel.

1.3.3. Encourager les actions à caractère développement durable et assurer leur pérennité

Les associations étudiantes assurent une passation chaque année. Durant ces passations, des informations se perdent car elles n'ont pas été écrites. Il faudrait donc assurer une traçabilité pour chaque action ou manifestation, permettant ainsi de garder des annuaires de contact, des méthodologies, etc....

Par ailleurs, lors des entretiens individuels, des étudiants ont souhaité des réunions plus fréquentes avec APECS-Association car :

- les passations s'effectuent tout au long de l'année : des réunions plus fréquentes permettraient aux nouveaux membres de chaque association de mieux se connaître et de partager leurs expériences.
- Cela dynamiserait d'autant plus les actions des associations en permettant de régler les problèmes rencontrés plus rapidement.

De plus, certaines initiatives existent mais ne sont pas incluses dans des associations. On peut citer l'initiative d'étudiants de proposer à l'achat des « paniers potagers » garnis de fruits, légumes, œufs et fromages issues de fermes voisines. Pour l'instant, une passation a été effectuée avec succès. Cependant, c'est une organisation non officielle au sein de l'école, qui ne bénéficie pas d'une structure du même type qu'une association. Afin de pérenniser la démarche il est donc nécessaire d'assurer au moins une traçabilité, afin de permettre aux promotions futures de bénéficier du travail des années précédentes au cas où une promotion ne trouve pas de volontaires.

1.3.4. Améliorer l'accès à la restauration

Actions

De plus en plus, les étudiants préfèrent se préparer eux-mêmes leur repas pour se restaurer au sein de l'école. Le principal problème engendré par cette pratique est, qu'en l'absence de salle dédiée à la restauration, les étudiants mangent dans des salles qui ne sont initialement pas prévues à cet effet. En effet, les étudiants n'ont pas le droit d'amener leur propre nourriture au restaurant universitaire. Ainsi, ils cherchent de la place ailleurs :

- Dans l'espace « 24/24 », ce qui pose des problèmes lorsque des gens travaillent tandis que d'autres prennent leur pause repas,
- Dans les salles de cours, et de réunion, ce qui est gênant du point de vue de la propreté des salles.

L'ENSTIB dispose d'une surface qui n'est pas extensible et il n'est pas forcément évident de dédier un espace à la restauration des étudiants et du personnel, pourtant c'est un réel besoin qui se manifeste à l'ENSTIB d'avoir un tel lieu. Il serait donc judicieux de prévoir un espace dédié à la restauration, par exemple en couvrant la terrasse du restaurant universitaire afin d'y créer une salle de restauration propre à l'école. Une solution plus rapide serait de négocier avec le CROUS un accès aux salles du restaurant universitaire, même si le repas n'a pas été acheté sur place.

Par ailleurs, depuis 2 ans, les étudiants ont la possibilité d'acheter des pizzas à emporter. Cela pose des problèmes au niveau des déchets, car les cartons à pizza prennent beaucoup de place dans les poubelles. La plupart des élèves consommant leur pizza au sein même de l'école, il est dommage d'utiliser un carton pour un trajet aussi court, et de le jeter aussitôt. Acheter des pizzas à emporter présente pour des avantages notoires, dans la mesure où les étudiants peuvent ainsi trouver un endroit où se restaurer et travailler en même temps. Il existe plusieurs solutions pour réduire les déchets liés aux cartons à pizza, parmi lesquelles :

- La création d'une salle de restauration comme expliqué précédemment, qui pourrait rendre inutile l'utilisation de cartons,
- La création de boîtes à pizza réutilisables et consignés

Notre restaurant universitaire est géré par le CROUS. Si les étudiants désertent peu à peu le restaurant universitaire, c'est parce que les plats proposés sont, selon l'avis général, peu attrayant. Une solution qui aurait pour conséquence d'augmenter la fréquentation du restaurant universitaire serait donc de rendre les repas plus équilibrés et savoureux. Cela diminuerait les déchets dus aux repas non-achevés, augmenterait la fréquentation du restaurant universitaire, et réglerait le problème de restauration au sein de l'école.

Dans un souci environnemental et social, il faudrait également mettre en place des repas plus responsables au restaurant universitaire. Cela peut passer, par exemple, par des repas confectionnés avec des ingrédients locaux, voire issu de l'agriculture biologique. Dans un

premier temps, cela pourrait se faire de manière ponctuelle, puis plus régulièrement si les coûts occasionnés ne sont pas trop importants et si les repas obtiennent le succès escompté.

Indicateurs

On pourrait notamment considérer les indicateurs suivants :

- le nombre de cartons à pizza utilisés par le restaurant universitaire chaque mois (nb/mois)
- la fréquentation du restaurant universitaire ramenée au nombre total d'étudiants, d'enseignants et de personnel.

La difficulté pour ce dernier indicateur est de compter uniquement les usagers de l'ENSTIB. Le compte pourrait être fait pour l'ensemble des utilisateurs du restaurant universitaire, dans ce cas il faudrait travailler en collaboration avec les autres établissements qui l'utilisent, comme la faculté de science.

1.4. Politique environnementale

L'objectif serait d'améliorer et d'ancrer une politique environnementale au quotidien via l'apprentissage et l'exécution de bonnes pratiques.

1.4.1. Gérer les déchets

Actions

Il faut souligner que l'école a déjà mis en place une politique de gestion des déchets, en mettant à la disposition des élèves des poubelles soumises au tri sélectif. De plus, dès 2009, des « Ecocups » ont été proposées à l'achat pour éviter les déchets de gobelets en plastique lors des soirées étudiantes. Il faudrait accentuer cette politique de réduction des déchets.

En premier lieu, il serait judicieux de faire un état des lieux sur la consommation des déchets. Quels est notre principal poste de charge en matière de déchets ? Peut-on le réduire ? De quelle manière ? Par la suite, il serait nécessaire de mener des actions en conséquence.

L'affichage des bonnes pratiques en termes de réduction des déchets doit être conservé. Les étudiants reprochent souvent le fait que certains de nos déchets soit mélangés après le tri. En effet, les détritiques de l'ENSTIB sont « trop bien » triés par rapport à la manière dont le Sicovad prend en charge nos déchets. Pourtant, l'apprentissage des bonnes pratiques est important, et si les étudiants prennent malgré tout le soin de trier leurs déchets à l'école, ils auront peut-être le réflexe de le faire chez eux.

De plus, la politique actuelle lors des travaux pratiques hésite entre l'utilisation de contenants réutilisables mais devant être lavés ou l'usage de contenant jetable. Il faudrait effectuer des études pour connaître lequel des deux procédés est le moins impactant d'un point de vue économique et environnemental.

Par ailleurs, la tendance actuelle à l'école est de laisser de la liberté afin de favoriser des initiatives personnelles. En termes de consommables, l'ENSTIB favorise donc le libre-service. C'est une bonne politique mais qui peut poser des problèmes d'un point de vue de gestion des stocks. Il faudrait donc limiter le gâchis tout en préservant cette liberté favorisant l'épanouissement de chacun. Un système de gestion des stocks devrait donc être mis en place afin de limiter les ruptures de stock tout en se préservant d'approvisionnements trop importants.

Il faut noter qu'une politique « zéro déchet » ne peut et ne doit pas être appliquée dans une école, sachant que l'apprentissage doit passer par un certain nombre de manipulations et donc par de la production de déchets. Il faut juste veiller à limiter les gaspillages, tout en faisant en sorte que la politique de gestion des déchets ne soit pas un frein à l'apprentissage ou à la recherche.

Indicateurs

Les indicateurs adaptés à la mesure de la gestion des déchets seraient :

- Le volume de déchets de différentes sortes en m³ par personne et par an,
- Le volume d'achat de consommables ramené au nombre d'utilisateurs.

1.4.2. Réguler les dépenses énergétiques et de l'eau

Actions

Des DPE (Diagnostiques de Performances Energétiques) sont en cours de réalisation à l'école. Suite à ces DPE, il faudrait mettre en évidence les postes de charge les plus impactants et essayer de réduire les dépenses énergétiques à ce niveau. Par exemple, si l'école consomme trop d'énergie en termes de chauffage, il peut être pertinent d'améliorer l'isolation thermique de l'école.

Une étude a été réalisée sur la pertinence d'éteindre les ordinateurs le soir et le week-end. Il apparaîtrait que ce ne soit pas une bonne solution, car l'allumage des ordinateurs consomme énormément d'électricité. De plus, si les usagers allumaient tous leurs ordinateurs en arrivant le matin à 8h, cela ferait un appel d'électricité trop important. Nous restons cependant dubitatives sur ces résultats. Une solution à ce problème serait de programmer l'allumage des ordinateurs progressivement avant l'arrivée du personnel et des étudiants. Il faudrait éteindre les ordinateurs le soir à compter d'une certaine heure, et programmer les mises à jour éventuelles durant les heures de fermeture des salles, après 19h.

Il faudrait également mener un audit sur les installations d'eau. Une amélioration a déjà été apportée en modifiant le système de refroidissement à eau perdue d'une des presses du parc-machines. Cependant, d'autres efforts peuvent être faits. Par exemple, la plupart des usagers ignorent qu'un système « start&stop » est installé sur les robinets poussoirs de la majorité des toilettes de l'école. En effet, si on pousse une fois le bouton, de l'eau s'écoule, mais si on appuie encore, l'écoulement s'arrête. Il faudrait prévoir un affichage à ce niveau pour informer les usagers et ainsi réduire le gaspillage.

Indicateurs

En ce qui concerne les consommations, les indicateurs appropriés seraient de :

- mesurer la quantité d'électricité et la convertir en kWh d'énergie primaire par personne et par an
- mesurer la quantité d'eau dépensée et la convertir en m³ par personne et par an

1.4.3. Réguler les flux d'impression

Actions

Dans un premier temps, il faudrait que les usagers s'interrogent sur la pertinence réelle d'imprimer le document. Un affichage peut-être prévu à côté des ordinateurs pour rappeler que toutes les impressions ne sont pas nécessaires. Ce type d'affichage existe déjà en face de certaines imprimantes, mais lorsqu'on est devant il est généralement trop tard car l'impression est lancée. De plus, les sondages montrent qu'une grande majorité d'utilisateurs tente de minimiser leur volume d'impressions. Il faut donc juste leur donner les moyens de le faire.

Certaines impressions ne sont pas toujours utiles sur le long terme. Il pourrait être pertinent de prévoir des bacs dans lesquels on déposerait des feuilles non utilisées sur le verso, afin de les réimprimer de l'autre côté, ou de les utiliser comme brouillons.

Il faudrait de plus mettre à disposition des notices afin de pouvoir imprimer en recto-verso. De plus, lorsque les imprimantes seront arrivées en fin de vie, les remplacer par des imprimantes recto-verso serait judicieux.

L'utilisation de papier recyclé et/ou moins blanchi peut également être envisagée afin de limiter les impacts environnementaux dus à la fabrication du papier.

Cependant, la consommation de papier n'est pas le seul problème, l'objectif est également de baisser le nombre de cartouches d'encre utilisées. Si cela est possible, il faudrait faire recycler les cartouches en les déposant dans les points relais adaptés.

Pour diminuer nos consommations d'encre, il est aussi possible d'utiliser une police spéciale appelée « ecofont ». Téléchargeable gratuitement sur internet et disponible en plusieurs modèles ayant le même aspect que les polices classiques (arial, times new roman...), cette police permet de réduire l'encre utilisée pour l'impression de 70%. En effet, les lettres sont criblées de minuscules espaces blanc, et donc sans encre. Le résultat est visuellement le même qu'avec une police classique. Une possibilité serait d'installer cette police sur tous les ordinateurs, et d'en recommander voire imposer l'utilisation pour les travaux à rendre sur papier, ou les cours à imprimer.

Indicateurs

En termes d'indicateurs, il faudrait calculer :

- le nombre de rames de papier utilisées et le convertir en kg par personne et par an,
- la part des achats de papier recyclé par rapport au papier non recyclé,
- le nombre de cartouches d'encre achetées par personne et par an.

1.4.4. Mettre en place un Plan de Déplacement Campus

Actions

Les initiatives de Vert l'ENSTIB sont très appréciées de tous les usagers de l'école. L'idéal serait d'intégrer cette démarche à un PDC (Plan de Déplacement Campus). Ce plan informerait les usagers qu'ils ont la possibilité de disposer gratuitement d'un vélo de Vert l'ENSTIB, mais serait également une plateforme permettant aux usagers de repérer les personnes habitant près de chez eux afin d'organiser un covoiturage efficace. Ce serait valable autant pour les petits déplacements domicile-école, que pour les vacances lors des déplacements domicile étudiant-domicile familial. On pourrait également mettre à disposition sur le PDC un plan indiquant quels sont les bus que les usagers peuvent emprunter et l'emplacement des arrêts les plus proches de l'école, ainsi que les horaires. Il faut noter que le réseau de bus d'Epinal a déjà fournis des efforts non négligeables en adaptant ses horaires à ceux de l'école, pour le commencement des cours à 8h du matin, et pour la sortie des cours de 17h30.

Par ailleurs, beaucoup d'intervenants viennent de loin pour dispenser leurs cours. Il faudrait donc envisager de mettre en place des vidéoconférences, permettant ainsi d'éviter certains longs déplacements.

On peut également se poser des questions sur la nécessité de continuer les visites des stages (stages des licences et stages de fin d'études cycle ingénieur). Peut-on envisager de les remplacer par des appels téléphoniques et/ou des vidéoconférences ?

Indicateurs

Les indicateurs adaptés pour évaluer l'optimisation en matière de transport seraient :

- Le taux d'usagers venant en bus à l'école,
- Le taux d'usagers utilisant un transport non polluant pour venir à l'école,
- Le taux de remplissage des voitures, récupéré par sondage

$$\text{taux de remplissage} = \frac{\text{nombre de personnes venues en voiture}}{\text{nombre de conducteurs}}$$

- Le suivi des déplacements des enseignants Epinal-Nancy

1.4.5. Réductions des nuisances influant sur le bien-être et à la santé

Actions

Une école-atelier va être soumise à un certain nombre de nuisances, qu'il faudra chercher à éliminer ou à limiter, que ce soit pour des questions de bien-être que pour des raisons de santé.

Ainsi, on peut citer les nuisances sonores occasionnées notamment lorsque beaucoup de personnes usinent en même temps, où lors d'usinage de certains matériaux. Plusieurs solutions existent pour limiter ces nuisances, à noter qu'il faut toujours privilégier les mesures collectives au port d'équipements de protections individuels.

On peut également s'inquiéter au sujet de la pollution de l'air intérieur liée au COVs. On ne sait pas quels sont les impacts actuels sur les usagers, mais peut-être serait-il intéressant de mesurer ce facteur.

Pour finir, nous pouvons également nous intéresser aux nuisances liées aux particules. Beaucoup de maladies peuvent apparaître suite à l'inhalation de particules de type PM10, PM2,5... L'atelier étant une zone où beaucoup de poussières issues d'usinages circulent, il pourrait être judicieux de faire des mesures afin de savoir comment se positionne l'école à ce sujet.

Indicateurs

Les indicateurs tout indiqués pour mesurer ces nuisances sont :

- Relevés d'intensité sonores,
- Relevé de concentration de COVs,
- Relevés concentration de PM10, PM2,5...

1.5. Formation au développement durable

L'objectif serait d'ancrer la formation développement durable au sein de la formation existante et de sensibiliser tous les usagers à ces problématiques, le but étant d'intégrer une réflexion systématique au sujet du développement durable concernant les projets des étudiants.

1.5.1. Organiser des manifestations de sensibilisation

Actions

Durant l'année scolaire 2009-2010, des manifestations ont été organisées durant la semaine du développement durable et durant la semaine de la réduction des déchets. Au travers des entretiens individuels, nous avons eu des retours très positifs sur le souvenir qu'ils avaient laissés. Nous pensons donc que ce sont des initiatives à réitérer pour les années suivantes. De plus, dans la mesure où, ce qui plaît vraiment, ce sont les manipulations ludiques, la mise en place d'atelier sur le thème du développement durable peut être un excellent moyen de sensibilisation.

Par ailleurs, il pourrait être pertinent d'organiser des conférences ou des vidéoconférences sur le thème du développement durable au sein de l'école, dont les orateurs pourraient être des personnes liées au secteur du développement durable.

Indicateurs

Les indicateurs adaptés seraient :

- le nombre de jours d'actions organisées par an
- le taux de participation.

1.5.2. Intégrer une réflexion DD à la formation des élèves

Afin de sensibiliser les étudiants à avoir une réflexion quasi-systématique sur le développement durable, il pourrait être intéressant d'évoquer les aspects développement durables rattachés à chacun des modules. Par exemple, pour le module mécanique, il serait pertinent de comparer une construction bois et une construction béton en matière de rejet de CO₂, de stock de carbone, de nombre d'employés nécessaire à effectuer la construction, etc....

De plus, demander aux étudiants d'intégrer, notamment dans les rapports de stage, des considérations ayant trait au développement durable et la responsabilité sociale d'entreprise pourrait permettre d'ancrer cette approche systématique et ainsi d'en faire des ingénieurs responsables.

1.5.3. Améliorer l'ouverture de l'école à l'international

Actions

La CTI a reproché à l'école son manque d'ouverture à l'étranger. Afin d'augmenter l'ouverture de l'école, il faut favoriser les semestres à l'étranger en encourageant les étudiants souhaitant effectuer une partie de leur formation dans un autre pays. En effet, des étudiants nous ont confiés qu'ils ne se sentaient pas assez soutenus dans leurs démarches pour partir à l'étranger effectuer un semestre. En retour, il pourrait être enrichissant d'accueillir des étudiants étrangers souhaitant effectuer un semestre à l'ENSTIB.

Pour cela, il est nécessaire de faire connaître l'école sur le plan international. Cela passe par de la communication sur les compétences de l'ENSTIB, mais aussi sur des partenariats avec des universités étrangères. Ce type de partenariats pourrait également être intéressant

pour la formation, notamment en organisant des vidéoconférences afin de transmettre les connaissances entre les professeurs des universités étrangères et les étudiants de l'ENSTIB.

Indicateurs

Les indicateurs adaptés à la mesure de l'ouverture de l'école à l'international seraient :

- le pourcentage d'élèves effectuant un semestre à l'étranger
- le pourcentage d'élèves étrangers effectuant un semestre à l'ENSTIB
- le nombre d'universités partenaires

1.6. Amélioration de la communication interne et externe pour le développement durable

Les sondages montrent que la communication mérite d'être améliorée. En effet, rien ne sert d'entreprendre des actions si elles ne restent connues que d'une minorité de personnes. De plus, les personnes ne s'investissent pas si elles n'ont pas de retours sur leurs actions. La communication est donc une part primordiale de toute action ayant trait au développement durable.

1.6.1. Impliquer l'ENSTIB au sein de groupes participatifs développement durable

Actions

Afin de faire connaître l'ENSTIB et sa position par rapport au développement durable, il peut être pertinent d'inscrire l'école au sein de groupes participatifs. L'école a déjà eu cette démarche en adhérant à Campus Responsable, mais elle peut également s'inscrire auprès d'autres organismes, notamment auprès du Comité 21. De plus, cette dernière organisation ne concerne pas que les campus, mais aussi les municipalités, les territoires, les entreprises... ce qui pourrait nous permettre de tisser des liens et d'échanger d'avantages avec des acteurs globaux et nationaux. La signature de charte représente une bonne vitrine et montre l'engagement de l'école vis-à-vis des problématiques de développement durable.

Indicateurs

On pourrait comptabiliser le nombre de chartes signées ainsi que le nombre d'adhésion avec des organismes extérieurs, sachant qu'il est inutile de chercher à multiplier des adhésions sans faire les actions qui en découlent. Mieux vaut s'engager auprès d'organismes judicieusement choisis.

1.6.2. Informer les étudiants sur les services disponibles

Actions

Lorsque les nouveaux étudiants arrivent à Epinal, ils sont souvent peu au fait des services de la ville. La recherche d'un appartement représente aussi une part importante à régler afin d'assurer une rentrée sereine.

Afin de pouvoir commencer l'année dans de bonnes conditions, il faut donc que les candidats aient toutes les clefs en main pour s'affranchir des préoccupations pratiques. Il nous semble donc que ce serait une bonne idée de joindre au dossier d'inscription :

- Une liste de logements à louer. Cette liste est disponible à la maison de l'étudiant, mais tous les nouveaux candidats ne connaissent pas l'AGSU. De plus, les offres proposées à l'AGSU étant de particulier à particulier, cela pourrait permettre aux futures Spinaliens de s'affranchir des frais d'agences.

- Un plan de la ville. C'est un outil essentiel lorsqu'on arrive dans une nouvelle municipalité. Cela peut, de plus, aider lors de la recherche de logement.

- Le Plan de Déplacement Campus, afin que les candidats soient informés des possibilités qu'ils ont de se déplacer au sein de la ville en limitant leurs trajets en voiture.

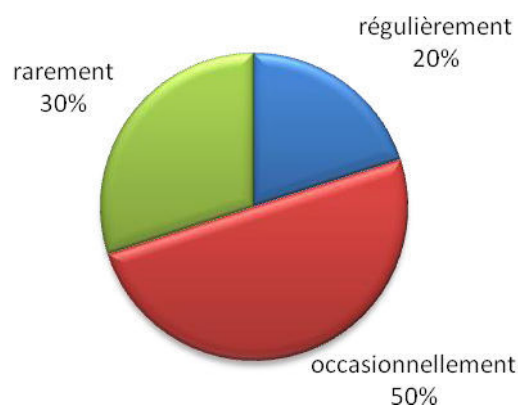
Indicateurs

Par exemple lors de l'évaluation des enseignements, il pourrait être intéressant de faire un sondage afin de déterminer le nombre d'étudiants ayant trouvé leur logement grâce à la liste fournie dans le dossier d'inscription.

1.6.3. Informer les usagers du campus des démarches DD de l'école

Actions

Lors des entretiens individuels, nous avons pu constater que peu d'étudiants savent quelles sont les démarches entreprises par l'école en matière de développement durable. Nous avons donc pensé qu'une base de données devrait être créée sur le réseau, dans laquelle on répertorierait les indicateurs et leurs suivis réguliers sous forme de graphiques, les actions mises en place avec leurs dates. Les chartes que l'école a signé pourraient également être disponibles sur cette plateforme afin d'informer les usagers des engagements pris par l'école. Pourtant, cela ne suffirait peut-être pas. En effet, selon les entretiens individuels, les usagers n'auraient peut-être pas le réflexe d'aller consulter l'intranet sur ce sujet. Ainsi, lorsqu'on a demandé aux personnes interrogées si elles iraient consulter cette base de données, nous avons eu les réponses suivantes :



Ainsi, Cette plateforme pourrait être complétée par un affichage ponctuel informant les usagers des progrès fait par l'école (par exemple : « ce mois-ci, nous avons diminué notre volume de déchets de x% »).

Une telle plateforme existe déjà sur l'intranet de l'école. Cependant, une minorité de personnes connaissent son existence, et les indicateurs ne sont pas toujours à jour. Il suffirait donc de la remettre au goût du jour, et de la faire connaître des usagers du campus.

Indicateurs

Il pourrait être intéressant de mesurer le nombre de visites sur la plateforme.

2. PROPOSITION D'ORGANISATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE L'ECOLE

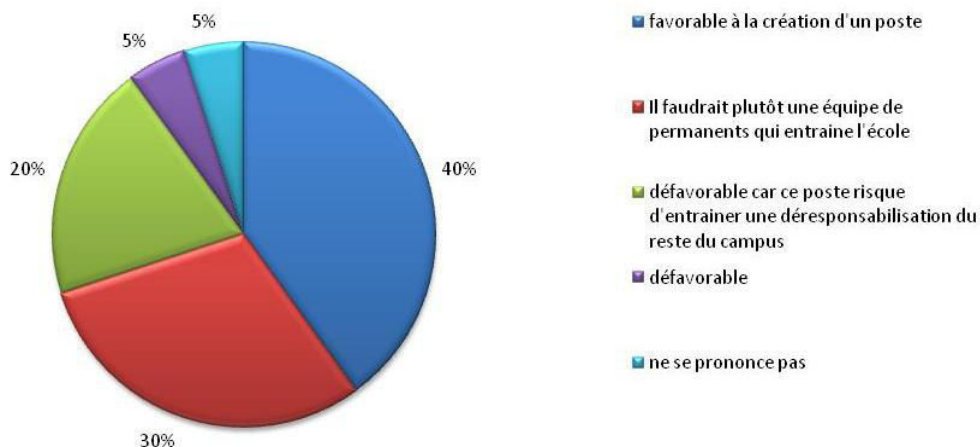
Pérenniser une démarche de développement durable au sein d'une école doit nécessairement passer par la création d'une structure formalisée, qui ne perde pas d'informations d'années en années. Pour ce faire, il existe plusieurs solutions que nous allons vous présenter dans cette partie.

2.1. Création d'un poste

Lors de la réunion Campus Responsables du 20 janvier 2010 à Chantilly, nous avons pu constater que la très grande majorité des campus disposent d'un chargé de mission, qu'il soit à mi-temps ou à plein temps. Ce n'est pas le cas de l'école. Au sein de l'ENSTIB, toutes les personnes impliquées dans le développement durable ont un poste à plein temps à gérer, et s'occupent donc du développement durable de façon volontaire sur leur temps libre.

L'accélération de la démarche développement durable de l'école pourrait donc passer par la création d'un poste, que ce soit à mi-temps ou à plein temps, afin qu'une personne puisse se consacrer entièrement au développement durable durant quelques heures dans la semaine.

Durant les entretiens individuels, lorsque nous avons soumis l'idée de créer un nouveau poste dédié au développement durable, nous avons eu les réponses suivantes :



Juste une minorité se déclare défavorable à la création d'un poste, ou ne se prononce pas. Certains craignent que le fait de nommer une personne en charge du développement durable provoque un effet pervers, c'est-à-dire que le reste des usagers ne se sentent plus concerné par la problématique de développement durable. Presque un tiers des personnes interrogées pensent qu'il faudrait plutôt une équipe de permanents qui entraîne l'école dans cette démarche. Pour finir, la majorité est favorable à la création d'un poste.

Il est vrai que la création d'un tel poste ne devrait en aucun cas affranchir les autres membres de l'école, qu'ils soient personnels ou étudiants, de faire des efforts dans le sens du

développement durable. L'employé serait en charge d'établir et de guider une politique de développement durable et de l'inscrire dans la dynamique de l'école.

Cependant, la création d'un poste est difficile à mettre en œuvre, dans la mesure où c'est à l'école de financer ce poste et que celle-ci a d'autres priorités plus urgentes à gérer. Nous avons donc pensé que la création d'une association pourrait relancer la problématique de développement durable au sein de l'école sans occasionner de frais excessifs.

2.2. Création d'une association : « Association DD »

Afin d'assurer la pérennité d'une structure, il faut formaliser l'environnement du groupe de travail en lui donnant un cadre légal de type association. Ce cadre va accentuer l'importance d'une passation annuelle, ce qui faisait défaut à l'organisation des années précédentes, avec les groupes de travail APECS.

Une association, nommée ici « Association DD » pourrait donc être créée au sein du BDE. Elle n'aura en aucun cas la vocation de remplacer APECS, mais plutôt de travailler en collaboration avec cette démarche.

Il faudrait donc instaurer un groupe de travail composé des trois parties prenantes : les élèves, les enseignants et les membres de l'administration. En effet, une démarche d'amélioration permanente doit nécessairement se faire en concertation parmi ces trois parties.

Des référents devront être mis en place dans chaque association de l'école (BDE, TADAM, Montgolfiades...) et parmi les postes clefs (atelier, scolarité, service financier, ressources et patrimoine, recherche, thèse...), qui seront chargés de mettre en œuvre des démarches de développement durable au sein de leur fonction. Par exemple, il y aura un membre de l'atelier qui sera référent auprès de l'Association DD, et qui sera chargé d'implanter des démarches de développement durable au sein de l'atelier. Des procédures leur expliqueront leurs rôles, qui seront notamment de consigner par écrit et d'envoyer au secrétaire de l'association les dates et la description des actions organisées au sein de leur poste. Les référents seront en plus chargés de la récolte des indicateurs pour les transmettre à l'Association DD. D'autre part, ce sont à ces membres qu'APECS s'adressera lorsqu'il aura besoin de précisions ou de données quant à l'activité de l'association (ex : collecte des indicateurs). APECS devra donc rédiger une fiche de procédure expliquant au référent ce qu'on attend de lui.

Les membres du bureau seront élus en fin de première année. Il faut en effet que les membres de l'Association DD aient une bonne connaissance du fonctionnement de l'école. Ils seront membres du bureau jusqu'à la fin de la seconde année, où une passation aura lieu. Le schéma du bureau est classique : un président qui gère l'avancement des projets afin de réaliser les objectifs de l'Agenda 21, un trésorier qui gère la logistique et le financement des actions et un secrétaire qui rédige les comptes-rendus de réunion, met à jour la base de données et affiche les indicateurs.

S'ajoutent à ce groupe les trois responsables permanents d'APECS pour les domaines des progrès internes, de l'hygiène et sécurité et de l'environnement. Présent en tant que référents, ils aideront les étudiants dans leurs démarches grâce à leur expérience. L'administration, via le directeur, officialise les démarches et soutient les projets.

Nous aurions donc la hiérarchie suivante (Figure 12):

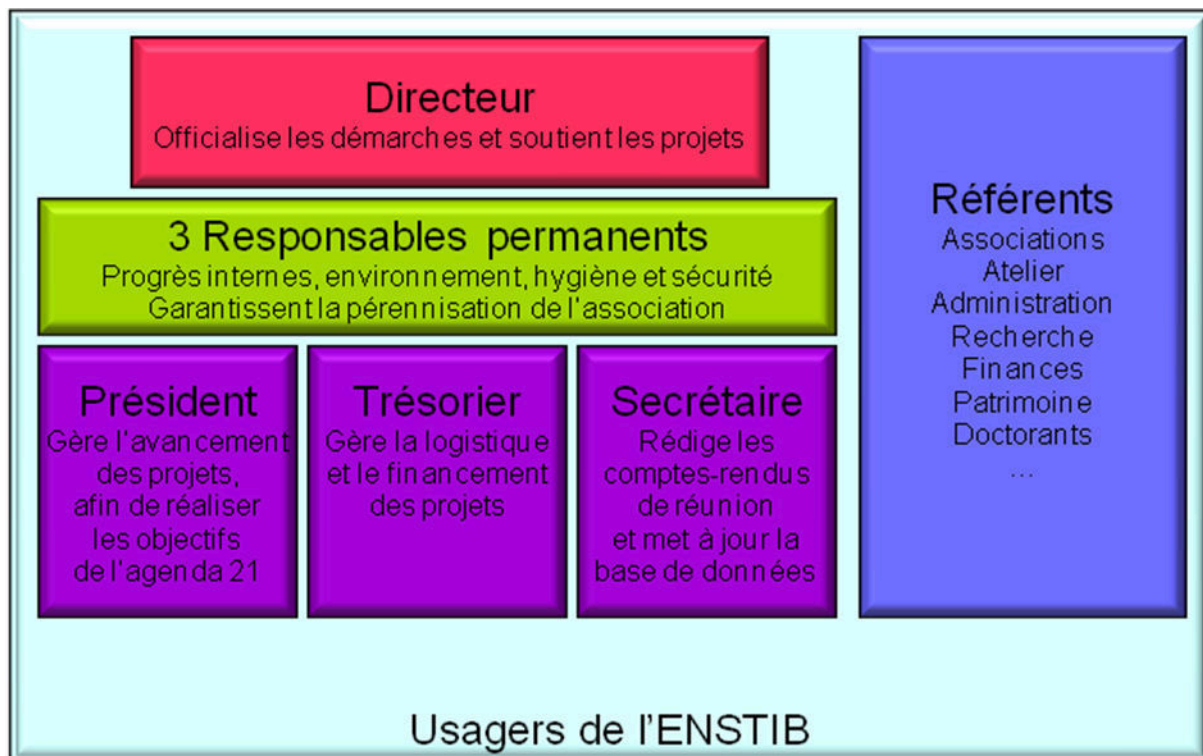
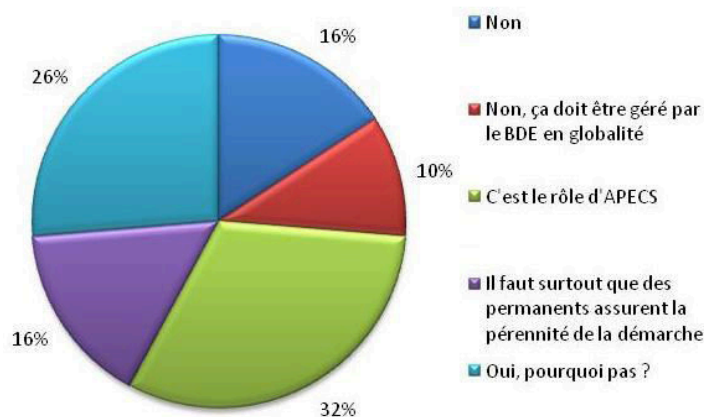


Figure 12 : Organigramme de l'Association DD

Des réunions où les parties interviennent doivent avoir lieu au moins tous les trois mois : début septembre pour le recrutement, fin novembre, fin février et fin mai avec le nouveau bureau. Ces réunions seront ouvertes à tous les membres de l'école, ce qui nécessite une bonne communication afin que chaque usager de l'école soit prévenu à temps des réunions et puisse s'y préparer s'il souhaite intervenir. Cela permettra de favoriser l'amélioration continue si chaque usager peut s'exprimer. Les membres du bureau pourrons (et certainement devrons) se réunir davantage afin de mener les projets et d'accompagner chaque référents dans ses démarches.

Lors des entretiens, nous avons voulu savoir ce que pensaient les usagers de créer une association dédiée au développement durable au sein du BDE. Nous avons obtenu les résultats suivants :



Une minorité pense que le BDE devrait intégrer le développement durable au sein même de sa politique au lieu de confier cette tâche à une association. Ensuite, certains ne

voient pas l'utilité de créer une telle association. Il y a également ceux qui estiment que la priorité, c'est surtout que des permanents assurent la pérennité de la démarche, et qui craignent qu'une association composée uniquement d'étudiants ne puisse garantir une continuité de la méthode. Ensuite, beaucoup pensent que la création d'une association dédiée au développement durable serait une bonne idée. Enfin, presque 1/3 des personnes interrogées pensent que c'est le rôle d'APECS d'assurer ce travail.

Nous avons donc imaginé que APECS pourrait se redynamiser et relancer des actions en faveur du développement durable.

2.3. Redynamisation APECS

Durant ces dernières années, l'investissement des élèves envers APECS s'est étiolé. Les passations n'ont pas été faites d'une année sur l'autre, et finalement les élèves ne sont que très peu impliqués dans la démarche. Pourtant, nous avons pu constater à travers les entretiens individuels et le questionnaire que, parmi les gens qui ont répondu, 86% des étudiants comme du personnel sont prêts à s'investir dans une démarche de développement durable.

Avec les changements actuels (changement de directeur, modification de la maquette pédagogique...), le développement durable s'est retrouvé au second plan, au profit de préoccupations plus urgentes.

Maintenant que l'école reprend un rythme plus normal, il est temps de relancer la démarche APECS. Pour ce faire, il faut :

- Inscrire l'école dans une politique de développement durable. La démarche APECS ne doit pas être l'affaire de quelques volontaires, mais une démarche collective qui touche l'école dans sa globalité
- Chercher des volontaires auprès des étudiants et professeurs afin de mener certains projets ayant besoin de main d'œuvre (organisation de manifestations, conduite de projets...)
- Présenter un plan d'action concret. En effet, il faut attirer les volontaires via des projets, sous peine de ne pas susciter assez d'intérêt et de ne pas recruter assez de personnes voulant s'engager dans la démarche. De plus, une large majorité des personnes que nous avons sondées affirme qu'elle serait prête à s'investir davantage dans les actions développement durable si elles étaient correctement planifiées.

L'école dispose d'un outil puissant et novateur en la structure d'APECS, il faut maintenant relancer la dynamique, la faire connaître de tous et donner envie aux usagers de partager cette démarche pour améliorer le fonctionnement de l'école.

CONCLUSION

Ainsi, nous avons rédigé l'Agenda 21 de l'école en essayant de prendre en compte :

- le contexte dans lequel l'école est inscrite en matière de développement durable,
- les exigences environnementales, économiques et sociales intrinsèques au développement durable,
- les attentes des étudiants, des enseignants et des membres du personnel,
- le cadre de vie de l'école.

Les acteurs de l'école ne sont pas toujours conscients des enjeux du développement durable. C'est une notion très vaste, qui n'est pas toujours facile à prendre en compte au quotidien. C'est pourquoi un Agenda 21 est nécessaire, car il permet de donner des axes de progression en proposant des mises en œuvre concrètes et des moyens de mesurer les améliorations.

Mais, au lieu d'être un plan d'actions contraignant et difficile à mettre en œuvre, nous avons souhaité que notre Agenda 21 soit une philosophie accompagnant la démarche d'amélioration continue implantée à l'école. Le but de l'Agenda 21 est d'ancrer le développement durable comme une évidence, et de transformer les pensées en actes.

CONCLUSION

REFERENCES

REFERENCES

Organismes et associations

CPU : www.cpu.fr

CGE : www.cge.asso.fr

REFEDD: www.refedd.org

Comité 21 : www.comite21.org

Campus Responsables : www.campusresponsables.com

CNOUS et CROUS : www.cnous.fr

Territoire

Epinal : www.epinal.fr

Préfecture des Vosges : www.vosges.fr

Conseil Général des Vosges : www.vosges.gouv.fr

Agenda 21

Informations générales :

www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13350

www.agenda21.saint-egreve.fr

www.comite21.org

wwwv1.agora21.org

www.observatoire-territoires-durables.org/

Agenda 21 de l'Ecole des Mines de Nantes disponible en ligne :

[www.planetd.fr/trophees/DossiersV1/Dossier BED EMN Agenda 21.pdf](http://www.planetd.fr/trophees/DossiersV1/Dossier%20BED%20EMN%20Agenda%2021.pdf)

Législation

Europa.eu

www.assemblee-nationale.fr

www.legrenelle-environnement.fr

www.legifrance.gouv.fr

Formation

ENSTIB : www.enstib.uhp-nancy.fr

Les différents types de contrats : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

RESUMÉ

DYNAMIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le but du projet est de rédiger l'AGENDA 21 de l'ENSTIB. L'école est déjà inscrite dans une stratégie de développement durable, d'une part via des obligations législatives, d'autre part grâce à des engagements volontaires. Le but de l'AGENDA 21 est d'inscrire l'école dans une démarche de développement durable au travers d'un processus d'amélioration continue. Il définit un plan d'action à court, moyen et long terme qui doit être suivi et réactualisé régulièrement. C'est un outil qui doit être connu des parties prenantes, et qui nécessite l'engagement de chacun : membres de l'administration, professeurs, personnels de l'atelier, élèves... De plus, il ne doit pas s'éloigner de l'objectif principal de l'école, qui est de former les ingénieurs de demain. L'AGENDA 21 ne doit pas être une démarche parallèle, il doit s'inscrire dans la philosophie de l'école.

La démarche commence par une auto-évaluation, réalisée à partir d'un référentiel national. Elle permet de définir les forces et faiblesses de l'école, et par conséquent les axes à suivre pour en améliorer le fonctionnement. A ces axes sont associés des actions et des indicateurs, qui permettront d'entraîner la démarche et d'effectuer des bilans réguliers.

Réalisé en concertation avec les parties prenantes de l'ENSTIB et adopté par le chef d'établissement, le plan d'action ainsi défini permettra de pérenniser la dynamique développement durable au sein de l'école.

Mots clés : AGENDA 21, développement durable, plan d'action, amélioration continue, référentiel, indicateurs.

ABSTRACT

SUSTAINABLE DEVELOPMENT DYNAMIC

The aim of the project is to carry out the « AGENDA 21 » of the ENSTIB. The school is already a part of a strategy of sustainable development, firstly with legislative obligations, secondly with voluntary involvements. The aim of the "AGENDA 21" is to insert the school in an approach of sustainable development, thanks to a process of continuous improvement. It defines a short-term, medium-term and long-term policy, which has to be followed and updated regularly. It is a tool which has to be known by stakeholders, and which needs everybody's involvement: members of the administration, teachers, members of the workshop, students... Furthermore, it cannot differ from the main aim of the school, which is to prepare the future engineers. The "AGENDA 21" cannot be a parallel approach; it has to be an integral part of the school philosophy.

The procedure begins with a self-rating step, carried out from a national frame of reference. It allows defining the strength and weakness of the school, and consequently the axes that have to be followed to improve its functioning. These axes are linked to actions and indicators, which will allow to put in motion such an approach, and to report regularly on it.

Carried out in consultation with the stakeholders of the ENSTIB and adopted by the director, such a policy will allow to make sustainable development dynamics durable within the school.

Key words: AGENDA 21, sustainable development, continuous improvement, policy, frame of reference, indicators

ANNEXE 1 : CHARTE CAMPUS
RESPONSABLES



CHARTRE D'ENGAGEMENT « CAMPUS RESPONSABLES »
(version 1.0 de décembre 2005)

Les établissements engagés dans la campagne « Campus responsables », signataires de la présente charte, s'engagent à mettre en œuvre une démarche de progrès pour :

1. Sensibiliser leurs parties prenantes (étudiants, enseignants, personnel administratif, entreprises, communautés locales, administrations de tutelle ou organismes d'accréditation,...), au niveau local, national ou international, à la nécessité du développement durable et à la contribution nécessaire des campus ;
2. Intégrer le développement durable à l'enseignement de toutes les disciplines où il est pertinent de l'aborder et développer les cours spécifiques sur ces questions - afin que tous les diplômés aient les connaissances nécessaires pour devenir des acteurs du développement durable, dans leur vie personnelle et professionnelle ;
3. Proposer aux étudiants de contribuer à la démarche de responsabilité sociale et environnementale du campus, notamment dans le cadre de leurs cours (travaux de recherche, mémoires, etc.), mettre en place un bureau environnemental à l'attention des élèves et soutenir ceux qui veulent s'orienter vers le développement durable (formations, stages, métiers) ;
4. Maîtriser et limiter les impacts environnementaux directs du campus, notamment sur les points suivants : réduction de la consommation de ressources (y compris eau et papier) ; efficacité énergétique ; réduction des déchets ; gestion des espaces verts ; politique d'aménagement, de transport et de construction de l'établissement ; et conduite d'audits environnementaux ;
5. Intégrer la responsabilité sociale et environnementale à la gestion de l'établissement : gouvernance, ressources humaines, achats de produits & services (y compris restauration), marketing & communication, politique des stages,...;
6. Faire évoluer cette charte pour l'intégrer à la stratégie de l'établissement sur la base d'une consultation régulière des parties prenantes ;
7. Rendre des comptes chaque année sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette charte, tant au niveau des moyens mis en œuvre¹ qu'au niveau de la performance, avec quelques indicateurs-clefs, et communiquer en externe sur l'engagement dans la démarche de campus responsable.

¹ 4 niveaux de déploiement pourront être envisagés pour l'auto-évaluation des moyens mis en œuvre :

1 = rien de significatif n'existe sur le sujet

2 = quelques bonnes pratiques existent

3 = un plan d'action avec des objectifs chiffrés/datés est formalisé

4 = un suivi de la performance sur objectifs est mis en place et communiqué

ANNEXE 2 : REFERENTIEL CPE/CGU

Stratégie et gouvernance

	Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert
		Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4		
1.1	Engagement de la présidence						
	Date d'engagement formel	Pas encore	juillet 2007	octobre 2006	Avant	- 2002 mise en place de la démarche APECS - 2007 Poste développement de stratégie DD créé - 2007-2008 Réalisation bilan carbone (méthodologie ADEME) - 2009 Charte Campus Responsable	9
1.1.1	Formalisation de l'engagement global de l'établissement (ex : contrat quadriennal, schéma directeur, charte, ...)	Aucune politique ni stratégie n'existe en matière de DD-RSE	Une volonté globale existe mais elle ne donne pas lieu à un document précis et formalisé	Une politique est formalisée.	Une politique est formalisée et une stratégie a été définie par la direction.	- Charte Campus Responsable	9
1.1.2	Adhésion à des instances DD-RSE et/ou signataire d'initiatives nationales et/ou internationales (Charte "Alliance pour une" Global compact, Comité 21, ...)	L'établissement ne s'est engagé dans aucune organisation liée à la DD-RSE	Indirectement car l'établissement est membre d'organisations engagées dans ces initiatives	Quelques grandes chartes ont été signées (ex. Pacte Mondial) mais ces engagements ne font pas l'objet d'un suivi précis	L'établissement est signataire de plusieurs chartes dont le déploiement est suivi très précisément (indicateurs audits, etc.)	- Charte Campus Responsable	9
1.1.3							
1.2	Prospectives, planification et réalisation						
1.2.1	Institution d'un référentiel et/ou élaboration d'un plan d'action (mise en place d'un agenda 21, d'un plan climat, ...)	Aucune action n'a été entreprise dans ce but	Quelques objectifs ont été fixés par certains responsables ou la présidence	Une grille d'indicateurs et un plan d'action sont en cours de définition	L'établissement a mis en place un agenda 21, un Plan Climat, un système de SME ou tout autre outil de stratégie environnementale et sociale	- Mise en place d'indicateurs APECS - 2009-2010 Manifestations de sensibilisation à la problématique DD - 2010 Elaboration d'un Agenda 21	9
1.2.2	Identification et prise en compte des attentes des partenaires socio-économiques	Aucune consultation menée à ce jour	Quelques consultations sont menées mais ne visent que certains acteurs ou certains sujets	Les parties prenantes ont été repérées; les plus notables sont consultées dans l'année, de manière spécifique	Les principales parties prenantes sont consultées formellement et leurs attentes sont prises en compte dans l'élaboration de la politique; certaines sont associées en toute indépendance	- Etudiants : bilan semestriel d'évaluation des modules et des enseignements. Réunion mensuelle formelle entre le BDE et l'administration - Enseignants : Réunions pédagogiques mensuelles	9
1.2.3	Moyens et modalités d'évaluation mis en place	Des indicateurs existent	Un tableau de bord existe	Evaluation en cours par des chargés de mission	L'évaluation repose en partie sur un processus participatif et des actions correctives sont engagées	- Bilans mensuels. Affichage public des indicateurs.	9
1.2.4	Mise en place d'un outil d'évaluation, élaboration d'un rapport annuel sur le suivi des actions en faveur de l'environnement, de l'éthique et/ou de la responsabilité sociale	Aucun suivi n'est en place	Intégré à la démarche qualité de l'établissement, une ou plusieurs pages du rapport d'activités traitent spécifiquement de l'engagement pour la DD-RSE	Un rapport de DD-RSE spécifique est publié	Le rapport d'activité intègre la DD-RSE dans toutes ses dimensions	- Bilans mensuels. Affichage public des indicateurs. - Démarche APECS	9
1.2.5	Date de la mise en œuvre effective d'actions concrètes résultant de la démarche	Pas encore	12-18 mois	6-2 mois	<6 mois	Nombre de mois depuis la date d'engagement formel de la direction	9
1.2.6	Développement d'une politique de communication spécifique sur le développement durable	Aucune communication spécifique n'existe	Développement d'une communication interne ou externe sur le sujet	Mise en place d'une communication interne et externe sur le sujet	Mise en place de nouveaux médias spécialisés pour une communication intégrative et participative interne et externe	- Articles occasionnels Vosges Matin - Articles réguliers site UHP	9
1.2.7	Sensibilisation des parties prenantes de l'établissement (personnels et étudiants) à la démarche entreprise (porteur et régularité des actions) (cf annexe A)	Aucune manifestation de ce type n'a été organisée	Quelques initiatives ont été organisées, à l'initiative de quelques acteurs isolés	De nombreuses initiatives se sont tenues mais n'ont pas été organisées spécifiquement par l'école (associations étudiantes, etc.)	L'école organise régulièrement des manifestations sur les divers sujets DD-RSE à destination des différents publics et la direction s'implique	- Depuis 2008 Sensibilisation aux déplacements responsables. Périodicité : annuelle. - Depuis 2008 : Prêts de vélo par l'association Vert l'ENSTIB pour favoriser les transports responsables. - 2009 Manifestation à l'occasion de la semaine de la réduction des déchets (sensibilisation des parties prenantes) - 2010 Participation à la Semaine du Développement Durable - Depuis 2004 nombreuses démarches de l'association TADAM (pique-nique UNICEF, cours de LSF, don du sang, collectes, randonnées jolettes...) - Depuis 2009 : Démarche étudiante pour la distribution bi-hebdomadaire de paniers AMAP Toutes les démarches sont suivies et encouragées par la direction	9
1.3	Gouvernance participative						

Stratégie et gouvernance

	Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert
		Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4		
1.3.1	Institution d'une structure dédiée DD-RSE (nominatif de chargés de mission, d'un responsable, d'un vice-président, création d'un comité, rattachement d'un conseiller HSE au président,...).	Aucune responsabilité n'est clairement attribuée	Quelques personnes ont pris le sujet en charge, plus par engagement personnel que par attribution de fonctions, pas d'action coordonnée	Un responsable existe mais leurs actions ne sont pas directement rattachées à la Direction	Un comité organisé existe et s'attache au déploiement et au suivi de la stratégie DD-RSE : il rapporte à la Direction générale et transmet à un réseau d'animateurs. Un membre de la direction est en charge du développement durable.	Démarche APECS	9
1.3.2	Participation des acteurs du campus (étudiants, personnels, laboratoires et formations spécialisées) (cf annexe B)	Pas d'implication des parties prenantes ou actions ponctuelles de certaines personnes ou groupe de personnes	Prise de décision par un responsable ou un organe en charge de la mission, les usagers sont tenus informés. Passage à l'action volontaire de certains acteurs à travers les associations, formations ou laboratoires spécialisés	Les acteurs de l'établissement s'impliquent en répondant aux consultations et enquêtes et en respectant les consignes données par la direction	Les acteurs participent activement à la politique de l'établissement (concertation voir co-construction) et à sa mise en oeuvre par la constitution de groupes de travail, par délégation de responsabilité de l'établissement aux étudiants, au personnel, aux formations et/ou laboratoires spécialisés ou par l'organisation d'un réseau de correspondants pour l'animation de la démarche.	Nombre de téléchargement des documents de référence ou de travail sur ces questions niveau de participation aux consultations Nombre de contributions reçues	9
1.4	Efficacité budgétaire						
1.4.1	Prise en compte du développement durable dans la politique d'investissement et de fonctionnement (cf annexe C)	Aucun	Des consignes sont données mais sans qu'aucun objectif ne soit formalisé	Identification de critères en faveur du développement durable inscrits dans le cahier des charges des marchés	Intégration de la notion de coût global		9
1.4.2	Développement de chaires et de fondations	Non	L'établissement possède des partenaires socio-économiques sur certains projets de recherche	L'établissement a également développé certaines formations avec ces partenaires privilégiés	Création d'une ou plusieurs chaire(s) et/ou fondation(s) formalisant des partenariats de l'établissement avec des acteurs socio-économiques	Documents de référence	8

Politique sociale et ancrage territorial

Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert	
	Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4			
2.1	Équité sociale						
2.1.1	Solidarité/responsabilité						
2.1.1.1	Mise en place d'une politique d'égalité des chances pour les étudiants dans l'établissement à leur admission, pendant leur cursus et lors de leur insertion professionnelle et notamment des actions pour l'autonomie des étudiants à besoins spécifiques et pour l'accueil des étudiants étrangers	Aucune politique n'est menée à ce sujet	Quelques initiatives isolées mais non inscrites dans la politique	Une politique est exprimée, mais son déploiement n'est pas suivi	La politique existe et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi précis : tous les étudiants en difficultés sont pris en charge et suivis.	Type de politique mise en place et résultats. Fonds de solidarité, assistance sociale, logement Taux d'insertion des étudiants après 6 mois.	6
2.1.1.2	Mise en place d'actions de solidarité en faveur des étudiants et du personnel (fonds de solidarité, assistance sociale, logement...)	Aucune politique n'est menée à ce sujet en dehors des dispositions légales minimales.	Quelques initiatives isolées mais non inscrites dans la politique	Une politique est exprimée, mais son déploiement n'est pas suivi	La politique existe et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi précis : tous les étudiants en difficultés sont pris en charge et suivis.	Type de politique mise en place et résultats. Fonds de solidarité, assistance sociale, logement. Documents de référence. Budgets dédiés Dépenses et subventions accordées à l'aide sociale.	6
2.1.1.3	Participation avec des acteurs locaux à des projets de solidarité, de lutte contre l'exclusion...	Aucun programme local de coopération ou de solidarité n'existe	Certains programmes existent mais ce sont des actions émanant d'acteurs isolés et d'initiatives étudiantes	De nombreux programmes existent mais leur suivi n'est pas défini	Chaque année, des programmes de solidarité se développent avec un suivi précis et régulier	Tadam, PQPM... Politique ou autres éléments éventuellement formalisés; type de programmes (date et conditions de création, moyens consacrés, résultats...); identités des acteurs (entreprises, collectivités territoriales, mairies,...). Soutien aux associations étudiantes de l'établissement engagées dans ces projets.	6
2.1.1.4	Investissement dans des projets de solidarité internationale	Aucun programme de coopération ou de solidarité internationale n'existe	Certains programmes existent mais ce sont des actions émanant d'acteurs isolés et d'initiatives étudiantes	De nombreux programmes existent mais leur suivi n'est pas défini	Chaque année, des programmes de solidarité et de coopération internationale se développent avec un suivi précis et régulier	TADAM... Politique ou autres éléments éventuellement formalisés; type de programmes (date et conditions de création, moyens consacrés, résultats...); identités des acteurs (établissements scolaires, entreprises, associations étudiantes,...). Soutien de associations étudiantes de l'établissement engagées dans ces projets.	6
2.1.2	Diversité et parité						
2.1.2.1	Mise en place d'action(s) en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap (conformité aux réglementations, actions supplémentaires pour accessibilité, cours à distance, services spécifiques, signature charte université handicap, ...)	L'établissement est en cours de mise en conformité avec la réglementation	L'établissement est en stricte conformité avec la réglementation	L'établissement a développé des services spécifiques et mis en œuvre des actions supplémentaires pour faciliter l'insertion aux personnes en situation de handicap	L'établissement est innovant en la matière et a signé la charte université handicap	Documents de référence % de personnes handicapées au sein du personnel et au sein de la population étudiante Part du patrimoine accessible aux personnes en situation de handicap : 98,3 %	6
2.1.2.2	Mise en place d'action(s) en faveur de l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers (soutien lors de l'admission, services dédiés pour faciliter l'intégration/ l'installation des étudiants, jumelage avec établissements privilégiés, ...)	Aucune stratégie particulière n'existe à ce sujet	L'établissement reçoit de nombreux étrangers et met à leur disposition des services relatifs au logement et d'appui aux procédures administratives	L'établissement a développé des services spécifiques dédiés à l'accueil des étudiants étrangers dans le cadre des programmes	Il s'agit d'une des préoccupations majeures de l'établissement et une politique globale d'intégration des étudiants étrangers a été développée (dans le cadre de programmes ou non)	Documents de référence % d'étudiants étrangers % de réussite des étudiants étrangers %age de personnel consacré aux étudiants étrangers, bourses, F I F	6 et 7
2.1.2.3	Existence d'une politique de diversité dans le recrutement et de parité dans la promotion du personnel à tous niveaux. Notamment, prise en compte de nombreux indicateurs tels que taux de féminisation des personnels, sénior, % de personne en situation de handicap, diversité des origines sociales, salaires hommes / femmes, représentativité aux postes de direction...(cf. annexe D)	Les dispositions légales minimales sont appliquées strictement et sans plus; ou elles sont difficilement applicables et l'établissement s'efforce de les mettre en œuvre	Les dispositions légales minimales sont appliquées et des actions ponctuelles de diversité sont mises en œuvre	La diversité et la parité dans le recrutement et la promotion font l'objet d'une politique formalisée pour le personnel (signature de la Charte de la Diversité, politique maison...)	Une politique est formalisée et son déploiement est suivi (indicateurs, mesures, etc.)	Documents de référence %homme/femme, % handicapés, diversité des origines sociales salaires homme/femme, taux de féminisation aux postes de direction	6

Politique sociale et ancrage territorial

	Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert
		Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4		
2.2	Développement individuel						
2.2.1	Santé et sécurité des personnes						
2.2.1.1	Réalisation d'un diagnostic technique et sanitaire vos bâtiments et installations	Non, aucun diagnostic ni aucune autre étude de ce type n'a été réalisée	Oui, un diagnostic a été réalisé mais il n'est pas suivi ou ne concerne pas le périmètre total du campus	Oui, des professionnels ont établi le diagnostic de l'établissement	Oui et des objectifs d'amélioration ainsi que des budgets ont été débloqués suite à cette étude. Des campagnes de mesures indépendantes (Champs électromagnétiques et qualité de l'air) sont réalisées et les résultats sont intégrés dans la politique de l'établissement.	Date de réalisation janv 2010 sur tout le campus Part modale des déplacements Suites données Plan d'action défini Budget consacré	5
2.2.1.2	Mise en place et formation des agents de maintenance (ACMO) et correspondants hygiène et sécurité	L'établissement n'a pas encore nommé de responsable hygiène et sécurité et d'agents de maintenance	L'établissement est en cours de mise en place de son service hygiène et sécurité, le responsable de la mission est nommé mais pas encore les agents de maintenance	Le service hygiène et sécurité est en place et les agents de maintenance sont en cours de formation	Le service est en place et les agents sont formés	Date de recrutement Ordre de mission du responsable et fiche de poste des Agents de maintenance Date des formations suivies	5
2.2.1.3	Conformité des installations assurant la sécurité des personnes	L'établissement est en cours de mise en conformité avec la réglementation (< 50% des installations en conformité)	L'établissement est en cours de mise en conformité avec la réglementation (> 50% des installations en conformité)	L'établissement est en stricte conformité avec la réglementation	L'établissement est innovant en la matière et a mis en place des actions supplémentaires	Documents de référence Date de mise en conformité Part des installations en conformité avec la réglementation Nature des actions mises en place Budget dédié > Incendie : extincteurs, RIA, Blocs d'Eclairage, Sirène, Centrale Incendie, Portes Coupe Feu, Désenfumage, clapets-coupe feu, détecteurs d'incendie, issue de secours... > Manutention : ascenseur, monte-handicapés, harnais de sécurité, pont roulant, treuil, chariot élévateur	5
2.2.1.4	Mise en place d'une politique de prévention et de suivi médical ainsi que d'information sur les risques sanitaires auprès du personnel et des étudiants	Les dispositions légales minimales sont appliquées strictement et sans plus;	La médecine préventive et le suivi médical des personnes à risque ou fragiles font l'objet d'une politique formalisée pour le personnel	La politique à ce sujet est formalisée et son déploiement est suivi (indicateurs, mesures, etc.)	Cette politique est renforcée par une offre de formation large et évolutive	Nombre de visites à la médecine préventive Taux de couverture du personnel Nombre d'exams médicaux complémentaires réalisés Nombre d'arrêts maladie/pers.an Nombre d'accidents du travail/pers.an Nombre de stages de secourisme suivis Budget consacré par le service du médecin de l'UHP, Mme le Docteur Mayeux.	5
2.2.1.5	Existence d'une politique de prise en charge des risques sanitaires et des addictions (alcool, tabac, drogue, dopage...) en direction des étudiants et des personnels	Aucune politique n'est menée à ce sujet	De la documentation est mise à disposition lors des visites médicales et quelques initiatives spécifiques sont prises mais ne s'inscrivent pas dans une politique	Une politique est exprimée, mais son déploiement n'est pas encore suivi d'effets significatifs	La politique existe et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi précis : les personnes en difficultés sont prises en charge et suivies.	Documents de référence Nombre de personnes suivies	5
2.2.1.6	Actions en faveur d'une alimentation saine et équilibrée (distributeurs de boissons et de nourriture, sensibilisation, en partenariat avec les services du CROUS, ...)	Aucune politique n'est menée à ce sujet	De la documentation est mise à disposition lors des visites médicales mais aucune action s'inscrivant dans une véritable politique n'est réalisée	Une politique est exprimée, mais son déploiement n'est pas encore suivi d'effets significatifs	La politique existe et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi précis : les personnes en difficulté (obésité, diabète,...) sont prises en charge et suivies.	liste des actions menées	5
2.2.1.7	Réalisation d'actions d'information et de prévention auprès des personnels et étudiants sur d'autres sujets tels que le harcèlement	Aucune politique n'est menée à ce sujet	De la documentation est mise à disposition sur différents sujets lors des visites médicales ou auprès du service social ou des ressources humaines mais aucune action s'inscrivant dans une véritable politique n'est réalisée	Une politique est exprimée, mais son déploiement n'est pas encore suivi d'effets significatifs	La politique existe et sa mise en œuvre fait l'objet d'un suivi précis quand cela est possible, une offre de formation accompagne ces actions	liste des actions menées	5
2.2.2	Valorisation des compétences et des personnes						
2.2.2.1	Valorisation des compétences et formation professionnelle du personnel (cf.annexe E)	Les dispositions légales minimales sont difficilement applicables, mais l'établissement s'efforce de les mettre en œuvre	Les dispositions légales minimales sont appliquées strictement et sans plus	L'établissement propose au personnel une offre de formations large et évolutive et un soutien pour la VAE	La politique à ce sujet est formalisée et son déploiement est suivi (indicateurs, mesures, etc.)	Jours de formation/pers.an audit social	6

Politique sociale et ancrage territorial

Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert
	Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4		
2.2.2.2 Implication des parties prenantes dans des missions d'intérêt général pour l'établissement et valorisation des atouts de chacun	L'établissement ne souhaite pas que le personnel prenne des initiatives et se détache de leur fiche de poste	L'établissement fixe des orientations et désigne les porteurs de projet, peu d'initiatives sont prises et les actions ne sont pas coordonnées	L'établissement fixe des orientations et, sur la base du volontariat, le personnel et les étudiants peuvent se voir déléguer des missions	La politique de l'établissement est de faciliter, soutenir financièrement et/ou d'un point de vue logistique et, enfin, de valoriser les initiatives prises par le personnel et les étudiants par une communication spécifique	Vie associative, apacs... nombre d'action menées, nombre de personnes impliquées, budget	6 et 9
2.2.3 Bien être des personnes						
2.2.3.1 Mise en place d'actions socio-culturelles et sportives à destination du personnel	Les dispositions légales minimales sont difficilement applicables, mais l'établissement s'efforce de les mettre en oeuvre	Les dispositions légales minimales sont appliquées strictement et sans plus	L'épanouissement personnel des individus fait l'objet d'une politique formalisée, de nombreuses actions sont mises en place	La politique à ce sujet est formalisée et son déploiement est suivi (indicateurs, mesures, etc.)	Dépenses d'aide sociale et de restauration Dépenses du service culturel Subventions accordées à l'action sociale et culturelle	6 et 8.1
2.2.3.2 Mise en place d'actions socio-culturelles et sportives à destination des étudiants	Sur ces questions l'établissement s'appuie sur son offre de formations et sur les modules proposés dans ce cadre en la matière	L'établissement propose de nombreux événements aux étudiants et soutient les initiatives étudiantes sur ces questions	L'établissement a formalisé des partenariats avec des structures locales pour élargir le périmètre de ses actions	La vie de campus fait l'objet d'une véritable politique et d'un plan d'action ambitieux suivi (objectifs et indicateurs définis) faisant suite à des consultations et évaluations de l'offre régulières	Associations étudiantes, INTERFOB, TADAM, BDS, AGSU Dépenses du service culturel Subventions accordées à l'action sociale et culturelle	6 et 8.1
2.2.3.3 Mise en place de services d'aide à la personne à destination du personnel (crèche, mobilité, ...)	Les dispositions légales minimales sont difficilement applicables, mais l'établissement s'efforce de les mettre en oeuvre	Les dispositions légales minimales sont appliquées strictement et sans plus	Pour faciliter et améliorer la qualité de vie de son personnel, l'établissement développe une offre de services et d'aides aux personnes	La politique à ce sujet est formalisée et son déploiement est suivi et évalué régulièrement (indicateurs, mesures, consultations etc.)	Dépenses d'aide sociale et de restauration Budget et subventions consacrés	6
2.2.3.4 Action(s) en faveur de l'offre de logements pour les étudiants	Aucune action n'est menée	L'établissement propose une capitalisation des offres de logements locales	L'établissement propose des aides financières et techniques pour la location des logements étudiants	Le campus possède une véritable politique du logement en partenariat avec CROUS et collectivités locales pour les étudiants avec des objectifs et des indicateurs de suivi	Indicateurs de suivi Capacité d'accueil au niveau local	6
2.2.3.5 Mise en place de services d'aide aux étudiants (offres d'emploi, bourses, fonds de solidarité ...)	Aucune action n'est menée	L'établissement met en place une cellule de veille et soutien vis-à-vis des logements, emplois étudiants et procédures administratives	L'établissement souhaiterait offrir une offre de services spécifiques aux étudiants, une concertation est en cours	La politique à ce sujet est formalisée et son déploiement est suivi et évalué régulièrement (indicateurs, mesures, consultations etc.)	AIE, Bourses mobilité... liste des actions menées	6
2.2.3.6 Existence de dispositifs permettant de suivre l'appréciation par les usagers de leur qualité de vie au sein du campus	Il n'existe pas de dispositif de ce type au sein de l'établissement	L'évaluation de ce paramètre repose sur des enquêtes de confort/satisfaction qui ne sont pas automatisées à ce jour	L'évaluation de ce paramètre repose sur des enquêtes de confort/satisfaction réalisées périodiquement	L'appréciation des usagers quant à leur qualité de vie est évaluée à partir d'enquêtes réalisées régulièrement et d'indicateurs tels que le taux d'absentéisme, le nombre d'arrêts maladie,...	Publication éventuelle Liste des indicateurs utilisés Evolution de ce résultat au cours des 3 dernières années Nombre de jours d'absence/pers.an Nombre d'arrêts maladie/pers.an Nombre d'accidents du travail/pers.an turn over	5 et 6
2.2.3.7 Formation du personnel au développement durable	Aucune action n'est réalisée dans ce but	La sensibilisation se fait par des initiatives ponctuelles étudiantes.	L'établissement apporte un soutien aux étudiants et au personnel (via le centre socio-culturel) pour l'organisation régulière de manifestations	L'établissement organise des événements, des manifestations ou communique sur ce sujet dans ses médias et soutient les initiatives des étudiants et du personnel.	Moyens humains et logistiques mobilisés (en €)	8.1
2.2.3.8 Accompagnement des initiatives du personnel (en dehors de la formation) dans la réalisation de projets DD-RSE	Aucun accompagnant spécifique à la DD-RSE n'est proposé	Certains acteurs isolés et non répertoriés (enseignants...) accompagnent volontairement la réalisation des initiatives	La Direction supporte directement (moyens financiers, logistiques, temporels et mise à disposition d'outils) les porteurs de projet.	En plus d'un soutien de la Direction, un personnel qualifié oriente et accompagne les initiatives.	Moyens humains et logistiques mobilisés (en €)	8.1
2.3 Ancrage territorial						
2.3.1 Engagement de l'établissement vis-à-vis du développement économique de son territoire (développement de l'offre de formation au regard des besoins présents et futurs du territoire, partenariat de recherche avec acteurs locaux, partage des infrastructures technologiques et de recherche, appartenance à un PRES, ...)	L'établissement ne s'est pas engagé sur cette voie à ce jour	Une veille quant aux besoins du territoire est en cours de mise en place pour entreprendre un partenariat étroit avec le territoire	Des partenariats avec les acteurs économiques locaux sont établis, mais ils ne sont pas impliqués dans la rédaction des axes stratégiques de développement de l'établissement.	Des représentants de la direction du développement économique du territoire sont impliqués dans le processus de développement stratégique de l'établissement	Documents de référence Part des projets de recherche conduits avec acteurs locaux Part des formations soutenues par le territoire part des infrastructures technologiques mutualisées avec des acteurs économiques du territoire	9

Politique sociale et ancrage territorial

Désignation	niveau de réponse				Indicateurs / Arguments Pièces à rassembler	Défi(s) plan vert
	Niv 1	Niv 2	Niv 3	Niv 4		
2.3.2 Ouverture socio-culturelle de l'établissement à destination de la population locale (mutualisation des services, proposition de formations à destination de la population locale en soirée et week end, réalisation d'actions citoyennes sur le territoire, partenariat avec écoles du territoire, organisation d'événements ouverts au public, ...)	Cet axe ne constitue pas une priorité pour l'établissement, mais quelques actions ponctuelles tournées vers le public sont menées	Les événements socio-culturels organisés par le campus sont systématiquement ouverts au public	L'établissement a développé des partenariats avec les infrastructures locales socio-culturelles et avec les écoles du territoire	L'établissement est ancré profondément dans la vie socio-culturelle du territoire	Documents de référence Nombre d'événements ouverts au public Nombre d'heures d'enseignement dédiées à la formation de la population locale Nombre d'abonnés dans la population locale à la bibliothèque de l'université et/ou "au cours du soir"	9
2.3.3 Intégration urbaine de l'établissement sur le territoire (prise en compte des infrastructures du territoire lors de la conception des projets d'aménagements, mutualisation des infrastructures sportives et socio-culturelles campus/territoire, mutualisation des parkings voir du parc de véhicules avec collectivités locales,	L'établissement constitue une entité indépendante sur son territoire	L'établissement intègre à sa réflexion l'existant sur le territoire	L'établissement veille à s'inscrire dans le schéma d'aménagement local	L'établissement se positionne comme un élément constitutif du territoire et favorise la mutualisation des aménagements et infrastructures avec le territoire	Utilisation des gymnases déjà existants en ville, restaurant universitaire partagé, mise à location d'amphithéâtre, parking partagé... Part des infrastructures mutualisées avec le territoire	9
2.3.4 Implication de l'établissement dans la politique de développement durable du territoire (soutien à la mise en œuvre de la politique sociale et environnementale via les projets étudiés ou la mise à disposition d'experts, inscription d'objectifs de développement durable dans le CPER, intégration des objectifs stratégiques territoriaux pour une adéquation des programmes campus et territoire, mise en place de comités d'orientation avec les collectivités locales, mise à disposition des indicateurs clés nécessaires pour le suivi de la politique DD territoriale par le campus, ...)	L'établissement ne s'est engagé dans aucune action en faveur du développement durable	L'établissement participe ponctuellement dans la politique de développement durable du territoire de par la maîtrise de son impact environnemental et social	L'établissement veille à s'inscrire dans l'ensemble des objectifs du territoire	L'établissement est impliqué activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme du territoire en faveur du développement durable	Part qui représente l'impact de l'établissement sur le territoire Taux d'adéquation entre les objectifs du territoire et les objectifs du campus	9

**ANNEXE 3 : LES ACTIONS ORGANISEES
PRECEDEMENT**

Du 23 au 27
novembre

Rangge ta poubelle !



Saviez-vous que chaque année, nous jetons en moyenne 522 kilos de déchets, ce qui correspond à 1,43 kilos de déchets par jour et par personne !

Des gestes simples peuvent réduire ces chiffres de moitié, pensez-y...



Nancy-Université
Université
Henri Poincaré

e/n/s/t/i/b



Ateliers

Bar à eaux

Mardi

9h45 - 10h15 et 15h15 - 15h45

Halle (devant le foyer)

Tri sélectif

Mercredi

9h45 - 10h15 et 15h15 - 15h45

Halle (devant le foyer)

Idées pique-nique

Jeudi

9h45 - 10h15 et 12h

Halle (devant le foyer)

Fabrication d'objets

Vendredi

9h45 - 10h15 et 15h15 - 15h45

Halle (devant le foyer)

Projections

Film : « The Story of stuff »

Durée : 20 minutes, anglais sous-titré français

Lundi et mercredi à 12h

Mardi et Vendredi à 17h30

Grand amphithéâtre

Et toute la semaine...

Affiches explicatives et astuces en tout genre, pour **réduire nos déchets** !

Bâtiment 2, devant les amphithéâtres



ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE DES ENTRETIENS INDIVIDUELS

*Les questions précédées d'un « * » n'ont pas été posées lorsque la personne interrogée avait rempli le questionnaire en ligne*

Nom :		Date :	
Fonction :			

Développement durable

*Qu'est ce que le développement durable pour vous ?

Pensez-vous que le développement durable soit important ? Dans la vie de tous les jours, au boulot... ?

D'après vous, comment devrait se manifester le développement durable au sein d'une école ?

Le bilan de l'ENSTIB

Connaissez-vous les actions en termes de développement durable menées à l'ENSTIB ? Si non, comment expliquez-vous que vous ne les connaissez pas ?

Quels sont d'après vous les points forts et les points faibles de l'ENSTIB ?

*Trouvez vous que le DÉVELOPPEMENT DURABLE est présent au sein de la formation ENSTIB ? assez/pas assez/trop ? Expliquez

*Triez-vous vos déchets à l'école ? Pensez-vous que le tri soit efficace et/ou utile à l'école ?

Faites-vous le choix de répondre à des exigences développement durable lorsque vous gérer vos associations, au sein de votre travail... ?

Si on vous dit que d'après le bilan, l'ENSTIB est (présentation du bilan) êtes vous surpris ?

APECS

Que savez-vous d'APECS ?

Qu'en pensez-vous ?

Connaissez-vous l'existence des procédures APECS ? Des post-it APECS ? Les utilisez-vous ?

Pensez-vous que l'affichage APECS est suffisant/insuffisant/trop important ?

Pourquoi ne faites vous pas partie d'APECS ?

Plan d'action

Pensez-vous que le développement durable au sein de l'école devrait être géré par un employé ? A plein temps/mi-temps/non

Pensez-vous qu'une association dédiée au développement durable devrait être créée au sein du BDE ?

Que pensez-vous d'appliquer un logo " développement durable " sur toutes les affiches/publications etc... pour des manifestations de l'école à caractère développement durable?

Si une base de données était créée sur l'ENSTIB, la consulteriez-vous ?
souvent/occasionnellement/rarement/jamais

Voici notre plan d'actions (présentation du plan d'actions). Qu'en pensez-vous ?

Pensez-vous que les axes soient justifiés ?

Ya t'il des actions en trop/qui manquent ?

*Seriez-vous prêts à vous investir de façon plus régulière si un plan était suivi ?

Etes-vous d'accord pour figurer dans la liste des participants à la rédaction de l'AGENDA 21 ?

**ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE DIFFUSE
SUR INTERNET**

Questionnaire AGENDA 21

Votre avis nous intéresse !!

Que pensez-vous du fonctionnement de l'école ?

Quel avenir voyez-vous pour l'école ?

Participez vous aussi à la rédaction du plan d'action, et améliorez l'ENSTIB !

***Obligatoire**

A quelle catégorie appartenez-vous ? *

- 1A
- 2A
- 3A
- LPBA
- LPBC
- Autre :

Selon vous, qu'est-ce que le développement durable ? *

Trouvez-vous que le développement durable est présent au sein de votre formation ? *

- Trop
- Suffisamment
- Pas assez

Comment qualifieriez-vous l'implication de l'école en matière de gestion environnementale ? *

- Trop présente
- Adaptée

- Insuffisante

Pensez-vous être informé des actions à caractère "développement durable" au sein de l'école ? *

- Trop
- Suffisamment
- Pas assez

Etes-vous impliqué dans les démarches développement durable de l'école ? *

- Oui
- Non

Pourquoi ? *

Si des actions étaient planifiées, seriez-vous prêt à vous impliquer davantage dans une démarche de développement durable au sein de l'école ? *

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

Pensez-vous qu'il soit important de consolider les relations entre l'ENSTIB et d'autres organismes locaux ? *

Mairie, préfecture, associations locales, autres écoles, lycées...

- Oui
- Oui, mais ce n'est pas une priorité
- Non

Si oui, par quelle(s) action(s) ?

Pensez-vous que le tri des déchets est correctement organisé à l'école ? *

Affichage, type de tri...

- Oui
- Non

Si non, avez-vous des idées pour l'améliorer ?

Essayez-vous de limiter vos impressions papier ? *

- Oui
- Non

Pensez-vous que l'école soit ouverte sur l'international ? *

5ème semestre à l'étranger, stage, partenariats avec des Universités/Entreprises...

- Trop
- Suffisamment
- Pas assez

D'après vous est-ce important pour l'école d'améliorer les domaines suivants : *

	Prioritaire	Secondaire	Peu important	C'est déjà bien !
l'environnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
la communication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'ouverture à l'étranger	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
l'ouverture aux organismes locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
le fonctionnement interne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous acceptez que votre nom apparaisse dans la liste des personnes ayant participé à l'élaboration de l'AGENDA 21 de l'ENSTIB, inscrivez-le ci-dessous :

Merci d'avoir participé avec nous à l'élaboration de l'AGENDA 21 !

Si vous souhaitez vous exprimer davantage, n'hésitez pas à nous envoyer vos remarques, idées et suggestions en répondant au mail !

Envoyer

Fourni par Google Documents

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)